Regards sur Sainte-Anne

2018

BULLETIN Municipal n°35

COMMUNE DE
SAINTE ANNE SUR GERVONDE

Le mot du maire

■ Une année se termine, une autre va s'ouvrir. Reconnaître que nous avons des espoirs et des rêves communs ne fera pas disparaître les obstacles, ne résoudra pas tous les problèmes, et ne remplacera pas la difficile tâche d'essayer de forger l'avenir de notre petit village.

C'est pourtant en puisant dans notre imagination, notre énergie et nos ambitions que nous pouvons continuer notre engagement.

C'est de cette façon que nous allons faire progresser la solidité et l'efficacité de l'action publique, alors que notre pays doit toujours faire face à une grave crise économique dont on ne voit toujours pas le bout du tunnel.

Comme toutes les Communes nous n'échappons pas à la baisse des dotations de l'Etat (même pour des aménagements obligatoires demandés par ce même Etat). L'engagement a pourtant été pris d'arrêter la baisse des dotations et de compenser les pertes de ressources liées à la réforme de la taxe d'habitation. La vigilance restera de mise, car l'état, quel qu'il soit d'ailleurs, a une fâcheuse habitude d'oublier ses promesses financières, ou dans ce cas précis de compenser, mais à valeur moindre, dossier à suivre de très près….

Cette fin d'année 2018 a vue la démission de Gilles Simon, adjoint, pour des raisons de santé. Gilles, depuis 10 années a toujours été disponible et efficace au service de la Commune, et je lui souhaite au nom de mon Conseil Municipal un bon rétablissement.

Malgré ces baisses de dotation, notre Commune a vu l'éclosion de plusieurs chantiers durant cette année 2018 :

■ Réfection de la cour de l'école (coté bungalow), changement de la porte de la cuisine de la salle des fêtes, aménagement d'une mezzanine dans "la grange" (à côté de la salle des fêtes) pour un gain de place substantiel.

■ Changement des fenêtres de l'étage de la Mairie, pour une meilleure étanchéité et une économie d'énergie.

■ Pour une meilleure gestion, la compétence éclairage public a été transférée au SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère), c'est désormais le SEDI qui aura en charge le fonctionnement et les investissements de notre éclairage public.

■ L'intersection du Trève a été complètement réaménagée par les Services techniques, avec la suppression de tous les végétaux existants qui ont été remplacés par d'autres. L'installation d'un panneau a également agrémenté ce nouveau carrefour (remerciements à Jean-Pierre).

Concernant les gros chantiers 2019 nous prévoyons :

■ Le changement des clôtures du stade (coté route du stade) et un équipement d'agrès dans un espace dédié, à l'intérieur du stade.

■ Nous prévoyons également la mise en accessibilité de nos bâtiments publics (qui est devenue obligatoire).

Vous trouverez en pages internes ces bilans détaillés et les projets de chaque commission.

Nous avons aussi, au cours de cette année, finalisé notre projet de mutualisation des services techniques avec la Commune de Châtonnay, une seule équipe est désormais opérationnelle sur nos deux communes, c'est bien un exemple d'entente et d'économie qui est désormais en place.

Depuis le 1er janvier 2018 la compétence Eau et Assainissement collectif est désormais communautaire, et inversement pour la voirie qui est redevenue une compétence communale.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été arrêté en Conseil Communautaire du 6 novembre 2018. Après une phase administrative, il devrait être approuvé à l'automne 2019.

Je terminerai en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants de notre Commune, nous espérons que Ste Anne sera pour eux un lieu de plein épanouissement.

Mes sincères remerciements vont également aux bénévoles qui animent les associations tout au long de l'année, c'est eux qui sont l'âme de notre village.

Je voudrais maintenant au nom de toute l'équipe municipale, vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite.

Bonne année 2019 à toutes et à tous.

Sommaire

Le mot du maire 2

Etat Civil 4

Informations municipales
- Les voeux de la municipalité 5
- L'équipe municipale 6
- Les employés communaux 6
- Horaires mairie 7
- Déchèterie 7
- Sictom 8-9
- Rivière des 4 vallées 9
- Le CCAS 10
- Les commissions municipales 11-17

Informations diverses
- Numéros utiles 18
- Les Offices de Tourisme 19
- Paroisse - Relais des étangs 20
- Les Arts Allumés 21
- Evènements 2018 22-23
- Commémorations 11 novembre 24-25
- Assistantes Maternelles 26
- PLUI 26
- Démarches en 1 clic 27
- Interdiction pesticides 28
- Allô Isère logement 28
- RSM38 29
- Résidence les 4 vallées 30-31
- Bibliothèque 32

Manifestations
- Rétrospective 33

Vie de l'école
- L' école communale André Frénod 35
- Association de parents d'élèves 36

Echos des Trablinots
- Les Repas de Quartier 37
- Conscrits de 1965 38
- Conscrits de 1960 39
- Classes en 8 et 3 39
- Pluviométrie 40
- Le frelon asiatique 41

Vie associative
- Ecran St Jeannais 42
- La Trablinotte 42
- Echanges et Amitié 43
- Souvenir Français 44
- L' Essor Commercial 45
- Ecole de Musique 45
- Les Bouchons de l'Espoir 46
- Club des sans soucis 47
- L'ACCA 48
- Amicale des boules 48
- La Foulée Gervondine 49
- La FNACA 49
- Les Poisons d'Avril 50
- Tennis Club de Sainte-Anne 50
- Loisirs et montagne 51
- Club Cycliste Chatonnay Sainte-Anne 51
- EFDE 52-53
- Amicale des donneurs de sang 54
- La Gaule Gervondine 55

Les Acteurs Economiques 56

Annuaire des Associations 57

Calendrier des Fêtes 58-59

Regards sur Sainte-Anne 2018 - Bulletin municipal n°35 - ISSN - 1268 - 6050
Commission communication : *Jean-Christian PIOLAT, Nicole COMPIGNE, Claire DEBOST, David CABUS, Raymonde SEIGLE, Magali BERTHIER.*
Imprimé par : *Imprimerie Cusin*
Crédits photos : Bernard Chamaraud - *Les associations*
Remerciements à : *E. Joly - S. Milliat - F. Chagnot Auclair - Philippe De Sousa.*

Etat Civil

Bienvenue aux nouveaux Trablinots

Gabrielle Cécile GRANGE , née 14 juillet 2018 de Emmanuel GRANGE et Angélique CECILLON
Tomy ROBIN FAURIE, né le 27 juillet 2018 de Cédric ROBIN et Sandra FAURIE
Ophélie DEBEVE, née le 26 octobre 2018 de Jordan DEBEVE et Stéphanie CHARRETON
Timao MULLER , né le 29 décembre 2018 de Nicolas MULLER et Coralie REVELLIN-PIALET

Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés

Pascal CHENAVIER et Laurence GREFFET se sont unis le 19 mai 2018
Joan Maxime PEREZ et Emilie LEFEBVRE se sont unis le 7 juillet 2018
Patrick LE NEVANIC et Marie- France MANGIN se sont unis le 4 août 2018
Sébastien PIOLAT et Pauline RAJON se sont unis le 1er septembre 2018

Nos pensées accompagnent les familles

Paul FAVRE nous a quittés le 20 janvier 2018
Jean Claude RICHERD nous a quittés le 23 janvier 2018
Martine BOREANAZ nous a quittés le 11 avril 2018
Patrick ATLANI nous a quittés le 18 septembre 2018
Louis DOUILLET nous a quittés le 18 septembre 2018
Mohamad MODJADEDI nous a quittés le 22 décembre 2018

Nos doyens auront en 2019

Renée Monnet, 95 ans
Joseph Berthier, 92 ans

CORRESPONDANTS PRESSE

le dauphiné LIBERE

Bernard CHAMARAUD
Tel : 04.74.92.00.84. / 06.82.95.02.42.
bchamaraud@gmail.com

L'ESSOR Isère

Pascal COMPIGNE
Tel : 06.07.98.21.61
pascal.compigne@orange.fr

Les Voeux de la municipalité

C'est le vendredi 4 janvier 2019 que Le Maire Jean-Christian Piolat a présenté ses vœux à tous les habitants, entouré des membres de son conseil municipal, et en présence des forces de gendarmerie, les représentants des Sapeurs Pompiers, de Georges Colombier, membre honoraire du Parlement, Claire Debost, Conseillère départementale et 1ère Adjointe de la commune, et des Maires des villages avoisinants.
Le bilan de l'année écoulée fut dressé, en soulignant particulièrement la mutualisation des Services techniques avec la commune de Châtonnay, qui ne peut être que bénéfique pour les deux parties, aussi bien sur le plan financier qu'humain.
Le Maire a fait part des projets 2019, avec notamment des prévisions d'aménagement au stade, la mise en accessibilité des bâtiments publics, la rénovation du monument aux morts, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), ainsi qu'un passage à sécuriser Montée du Village.
Lors de la soirée, les bébés de l'année ont été mis à l'honneur (Gabrielle, Robin, Ophélie et Timao), ainsi que 2 petites jumelles Elsa et Evora nées en 2017.

Selon les derniers chiffres de l'INSEE en date du 1er Janvier 2019, le nombre d'habitants de la commune s'élève à 680.
Pour clôturer cette cérémonie, Jean-Christian Piolat a invité toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Informations municipales

L'équipe municipale

de gauche à droite sur la photo

Catherine SIROT
Conseillère municipale

David CABUS
Conseiller municipal délégué

Maryse BORTOLINI
Conseillère municipale déléguée

Magali BERTHIER
Conseillère municipale

Hervé SAUTARD
Conseiller municipal

Claire DEBOST
1ére *Adjointe*

Jean-Christian PIOLAT
Maire

Brahim BEN
3 éme *Adjoint*

Damien BALLY
Conseiller municipal

Raymonde SEIGLE
Conseillère municipale

Patrick RAJON
Conseiller municipal

Eric CHENAVIER
Conseiller municipal

Nicole COMPIGNE
Conseillère municipale déléguée

Noël BALLAZ
Conseiller municipal
absent sur la photo

Les employés communaux

Christine COLLION : secrétaire de Mairie

Ghislaine MOYNE, Florence RAJON, Nadia Ouadda, Julie LAMOUCHE : agents d'animation service scolaire et péri scolaire

Norbert BARBIER: agent techniqueset accompagné sur cette photo de **Philippe MARTIN, Hubert MICHON** de Chatonnay

Hubert *Norbert* *Philippe*

Julie *Ghislaine* *Nadia* *Florence*

Horaires d'ouverture de votre mairie

Afin d'accueillir chacun d'entre vous pour vos démarches administratives (état civil, demande de permis, etc.), le secrétariat de la mairie est ouvert :

- le **lundi** *de 11h00 à 12h00*
- le **mardi** *de 15h30 à 17h30*
- le **jeudi** *de 11h00 à 12h00*
- le **vendredi** *de 15h30 à 17h30*
- le **samedi** *de 10h00 à 12h00, uniquement les 1er et 3ème samedis du mois*

Les semaines de fermeture le samedi, la mairie sera ouverte le mardi et vendredi jusqu'à 18h00.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires **d'ouverture au public**.

Pour tout dépôt de permis de construire nous vous remercions de bien vouloir prendre préalablement rendez-vous.

Le maire se tient également à votre disposition sur rendez-vous.

Mairie de Sainte-Anne-sur-Gervonde - 1 place de la Liberté - 38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde

Tél. : 04 74 58 36 33 - Fax : 04 74 53 94 51 - email : ste-anne-mairie@orange.fr *www.sainte-anne-sur-gervonde.fr*

La déchèterie

La déchèterie est située au lieu-dit « Le Reposu » sur la commune de St-Jean-de-Bournay, son accès est strictement réservé aux habitants de la Communauté de Communes. Vous devez vous présenter au gardien qui vérifie la composition de vos déchets (les ordures ménagères, les pneumatiques ne sont pas acceptés à la déchèterie)et il vous indiquera la ou les bennes appropriées à recueillir vos déchets.

	ETE	HIVER
	Les changements d'horaires s'effectuent aux changements d'heures.	
Lundi	14H00 - 18H00	14H00 - 17H00
Mardi au Samedi	9H00 - 12H00	9H00 - 12H00
	14H00 - 18H00	14H00 - 17H00

Coordonnées :

- déchèterie St Jean de Bournay au 04 74 58 65 74
- Pôle Environnement (basé à La Côte Saint-André) 04 74 20 86 73
- bièvre-isere.com

Tarif de location de la salle des fêtes 2019

Loueur	Salle-office	
	1 jour	2 jours consécutifs
Ste Anne sur Gervonde	100 €	150 €
Extérieur	400 €	600 €

Pour toute réservation, prendre contact avec le secrétariat de mairie

SICTOM des Pays de la Bièvre

Depuis Mars 2018, tous les Emballages se trient !

La nouveauté 2018 est le tri des sacs et films en plastiques. Ils sont acceptés avec tous les autres emballages dans le conteneur jaune.

Le SICTOM des Pays de la Bièvre a mis à jour certains outils pour tout savoir sur les consignes de tri.

L'aide mémoire des consignes de tri et la réglette mémotri sont disponibles auprès du SICTOM.

Déchets verts : la déchèterie, c'est pas automatique!

D'autres alternatives à la déchèterie existent pour vos déchets verts !

Paillage, mulching, broyage sont autant de solutions qui vous éviteront de passer des heures à ratisser, et ramasser vos feuilles, branchages, tonte,... pour ensuite aller à la déchèterie. Gain de temps, économie d'argent : moins de déplacements à la déchèterie, moins d'eau pour arroser vos plantations et plus besoin d'acheter d'engrais!

Pailler avec des feuilles mortes constitue « une couverture » naturelle et simple, de plus elles sont gratuites ! Laissées à la surface du sol, elles se transforment en humus forestier et forment un abri douillet en hiver à de nombreux animaux utiles au jardin. Sous les arbres fruitiers, les haies, les rosiers et les massifs arbustifs, elles reconstitueront le milieu d'origine de la plupart des arbustes horticoles ...
La tonte de pelouse convient également parfaitement pour pailler au jardin. Si vous ne souhaitez absolument pas la laisser sur place (technique du mulching), vous pouvez :

- l'épandre de suite en couche de 3 cm maximum, tout en laissant une zone non-paillée autour du pied de la plante.
- la laisser sécher 1 jour ou 2 au soleil avant de l'épandre en couche d'environ 8 à 10 cm maximum autour de la plante.

Pour vous éviter de l'entretien au jardin, vous pouvez également choisir des espèces de végétaux à croissance lente.

Pour plus d'info sur ces techniques, vous pouvez télécharger le guide du Département « **Rentabilisez vos déchets verts!** » disponible depuis le site internet du SICTOM de la Bièvre : www.sictom-bievre.fr

Composteurs

A compter du 1er janvier 2019, les habitants du SICTOM de la Bièvre peuvent commander un composteur en plastique ou en bois. D'une capacité de 300 litres, ils seront fournis avec un bio seau de 10 litres et une grille de fond pour les composteurs en plastique uniquement. La grille de fond évite l'installation des rongeurs.
Le tarif est de 35 euros pour chaque modèle.
Le seau peut être acquis individuellement au prix de 5 euros.

- Fabriqué à 100% en plas»que (PEHD) recyclé. Traitement an» UV.
- Léger : 12.5 kg, facilite la manipulation.
- Le poids, la forme trapue et tronconique offrent une grande stabilité au composteur.
- Temps de décomposition plus rapide.
- Epicéa 100% recyclable issu des forêts respectant les règles de la gestion forestière durable (PEFC).
- Charnières et tiges en plastique traité anti UV.
- 4 trappes pour faciliter l'extraction du compost.
- Traitement par imprégnation de tanatone+tanalith.

Les bons de commande sont disponibles en Mairie ou auprès du SICTOM (04.74.53.82.32 ou karine.ravel@sictom-bievre.fr).

Prêt de gobelets réutilisables pour vos manifestations

Depuis plusieurs années le Département de l'Isère propose à tous les organisateurs de petites ou grandes manifestations, de réserver gratuitement des gobelets réutilisables.

Pour cela, il suffit de remplir un formulaire de demande de réservation en ligne, lien direct vers le formulaire de demande, disponible sur le site internet du SICTOM rubrique « Actualités ».
En dessous de 2000 gobelets, vous pourrez venir les chercher dans les locaux du SICTOM à Penol. Au dessus de 2000 gobelets, ils vous seront livrés et enlevés sales, sur place.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le SICTOM : 04 74 53 82 32
ou sictom.bievre@sictom-bievre.fr

Plus d'info sur : www.sictom-bievre.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

HISTOIRE ET PRESENTATION

Le 6 janvier 1986, les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale. L'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale. Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés, ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer. Le CCAS est un établissement public communal.

SON ORGANISATION

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune : Jean-Christian PIOLAT.

Son conseil d'administration est constitué paritairement de 4 membres élus par le conseil municipal (Brahim BEN, Maryse BORTOLINI, Catherine SIROT et Noël BALLAZ) et de 4 membres nommés par le maire (Ginette PELLET, Serge MILLIAT, Aleth FRENOD et Anne FAMBON).

SES MOYENS

Le CCAS dispose d'un budget autonome. Sa ressource principale est la subvention communale mais il peut y avoir aussi des dons occasionnels.

SES MISSIONS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il développe différentes activités et missions directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre les exclusions....

Le CCAS organise chaque année deux évènements sur la commune : le repas des aînés (offert à tous les personnes de 70 ans et plus) et la distribution des colis de Noël aux personnes âgées (de 75 ans et plus n'ayant pas pu venir au repas).

Le CCAS participe aussi à l'instruction de divers dossiers (par exemple : aides aux personnes âgées dont l'Allocation Personnalisée d'Autonomie) et renseigne les familles sur le service de téléalarme.

SERVICE TELEALARME

La téléalarme est une technique permettant à toute personne qui le souhaite, d'être mise en relation 24 h/24, et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute reliée aux sapeurs-pompiers et ainsi obtenir une aide rapide et adaptée sur un simple appel de sa part. Cette solution, permettant le maintien à domicile, est à destination des personnes en perte de mobilité ou dépendante comme les seniors ou les handicapés.

Quoi qu'il en soit, la téléalarme s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent :

– Combattre les risques de l'isolement

– Rester chez elles tout en se sentant en sécurité

– Se sentir rassurées, que ce soit du côté de l'aidant ou de l'aîné.

Le service Téléalarme propose d'être le lien permanent et rassurant en l'absence d'une présence constante de l'entourage.

<u>En quoi consiste la téléalarme ?</u>

Des émetteurs / récepteurs sont reliés à un centre d'appel.

En cas de détection d'une situation anormale, un signal d'alerte est envoyé à la plateforme qui se charge de joindre votre aîné afin de s'assurer qu'il n'y a pas de problème et de lui venir en aide si besoin. Dans le cas où ce dernier ne répond pas, le centre d'écoute prévient alors les secours.

<u>Comment ça marche concrètement ?</u>

La téléalarme se porte au cou ou au poignet afin que la personne dépendante puisse facilement l'utiliser en cas de besoin. La personne âgée peut la porter aussi bien le jour que la nuit. Il lui suffit simplement d'appuyer sur un bouton pour rentrer en contact avec un aidant.

Si vous êtes intéressé par ce service pour vous-même ou pour un de vos proches, contactez la mairie qui vous renseignera sur les modalités d'abonnement et les tarifs.

Les Commissions Municipales

COMMISSION ANIMATIONS ET CULTURE

La commission Animations et culture est chargée principalement de l'organisation de diverses cérémonies (vœux du maire, cérémonie du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre…).

Ces moments de convivialité permettent de réunir la population et sont toujours d'excellents moments d'échanges très enrichissants.

Une animation hors du commun a eu lieu cette année :

Comme annoncé dans le précédent bulletin, une initiation au massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur a eu lieu le vendredi 23 mars 2018.

Cette initiation a été confiée à l'association TEAM 4L FRANCKY représentée par Maxime et Johan.

Cette association, créée en 2016, propose des initiations non diplômantes aux gestes de premiers secours, au sein des écoles, clubs, associations et particuliers.

Pour ce faire, Maxime et Johan ont entièrement restauré une 4L et se déplacent dans un rayon de 40km autour de St Jean de Bournay pour proposer bénévolement ces initiations.

Maxime et Johan ont mis tout leur cœur pour nous expliquer les différentes phases du massage cardiaque ainsi que l'utilisation du défibrillateur. Une trentaine de personnes était présente pour se familiariser avec ces gestes techniques. Tout le monde était très attentif et les nombreuses questions posées montraient l'intérêt tout particulier que chacun pouvait avoir sur ce thème là.

Pour clore cette soirée, chacun était invité à faire un don à l'association afin qu'elle puisse continuer d'exister. Merci à tous les participants pour votre générosité.

LES GESTES DE PREMIERS SECOURS, UNE URGENCE CITOYENNE

Responsable de la commission :
Maryse BORTOLINI

Membres : Magali BERTHIER, Nicole COMPIGNE, Patrick RAJON, Raymonde SEIGLE

Publicité

COMMISSION FINANCES

Après une forte baisse de l'excédent de fonctionnement en 2016 (passé de 105 738 € en 2015 à 67 867 €), celui-ci s'est quelque peu rétabli puisqu'il a atteint 83 000 € en 2017. Ce résultat masque néanmoins quelques évolutions puisque la masse salariale atteint presque 50% du budget. En cause, non pas un dérapage mais tout simplement la nécessité d'assurer les NAP (Nouvelles activités périscolaires). Cette hausse est partiellement compensée par une baisse des charges à caractère général car en 2016, nous avions dû recourir à des contrats d'intérim. En 2018, ce poste « ressources humaines » devrait être stable voire en légère baisse.

Pour ce qui est des recettes, celles-ci sont en légère hausse grâce à l'augmentation du nombre d'inscrits à la garderie, à des recettes fiscales en hausse (effet de l'augmentation du nombre d'habitations en 2015 et 2016) et à une croissance des droits de mutation (taxe collectée sur les ventes de biens sur l'ensemble du Département puis redistribuée ensuite entre toutes les communes).

La présentation des comptes de 2018 sera quant à elle complètement bouleversée puisque la compétence « assainissement » est passée à l'intercommunalité (il n'y aura donc plus de budget annexe) et que la voirie à l'inverse est repassée compétence communale, ce qui induira une augmentation sur l'ensemble du budget, même si elle sera compensée par ce que l'on appelle une « attribution de compensation ».

Détail des investissements

Nature des travaux	2017 (€ H.T)	2018 (€ H.T)
Reprise site internet	1 188,00	
Divers aménagements extérieurs	2 054,00	
Bâtiments scolaires (stores)	1 644,00	
Local stade	26 359,00	
Stade vidéosurveillance 15 092€ par le Conseil départemental	9 618,00	
Mairie	1 798,00	
Ecole (Ecole numérique) 4 000€ (Réserve parlementaire)	18 512,00	
Candélabres pour illuminations	2 454,00	
Défibrillateur	2 244,00	
Désherbeur thermique	862,00	
Mezzanine grange		3 421,00
Remplacement porte cuisine sdf		6 444,00
Divers salle des fêtes		1 661,00
Divers	66 733,00	
TOTAL	**81 657,00**	

Association	2017	2018
ADMR les Nénuphars	150	100
Chambre des métiers	100	100
Club Cycliste 3CSA	50	
Club des Sans Soucis	100	
Comice Agricole	100	
Comité des fêtes	1800	
Coopérative scolaire	1300	1300
FNACA	50	50
Le Souvenir Français	52	50
Les amis du livre	100	100
Les parents délèves	1250	1450
Les poisons d'avril	100	
Mémoire de Bonnevaux	50	
Union Isère DDEN	50	50
TOTAL	5252	3200

Par souci d'information et de transparence, vous trouverez ci-dessous le tableau des subventions versées aux associations. Sont indiqués les montants 2017, en cohérence avec l'article ci-dessus et les montants 2018 pour information.

Il n'a pas été versé de subvention au Club Cycliste car cette association n'avait pas de besoins spécifiques, tout comme le Club des Sans Soucis à qui par ailleurs la commune met gracieusement la salle à disposition chaque semaine.

N.B : en 2018 comme en 2017, une subvention de 1 500 € a été versée au budget du CCAS

Responsable de la commission finances

Claire DEBOST

Membres :

David CABUS, Magali BERTHIER, Brahim BEN.

Comptes administratifs 2017 - Budget communal

Section fonctionnement :

Excédent 2017	66 772 €
Excédent 2016 affecté	*16 223 €*
Nouvel excédent	82 995 €

Dépenses

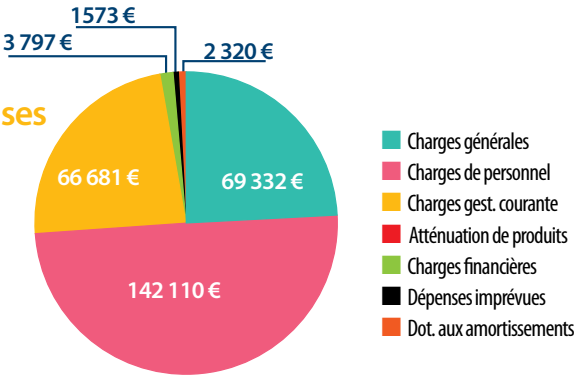

Recettes

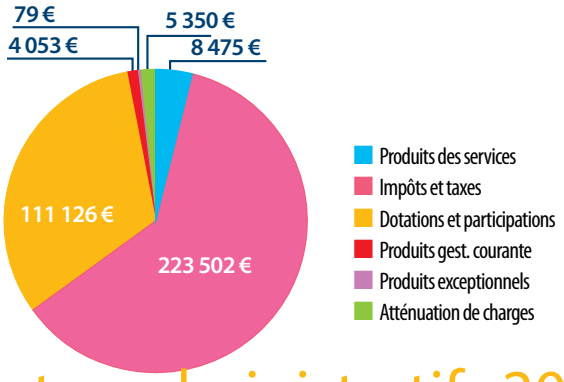

Section d'investissement :

Excédent 2017	28 278 €
Report 2016	*360 400 €*
Nouvel excédent	388 678 €

Dépenses

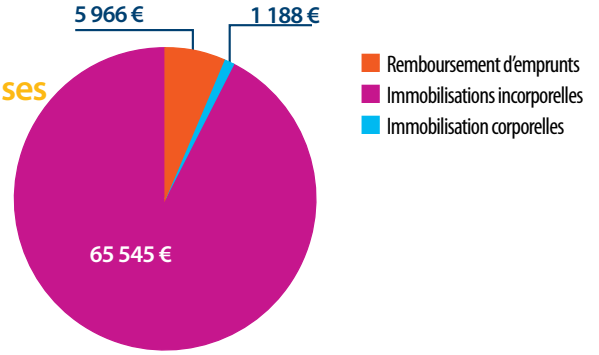

Recettes

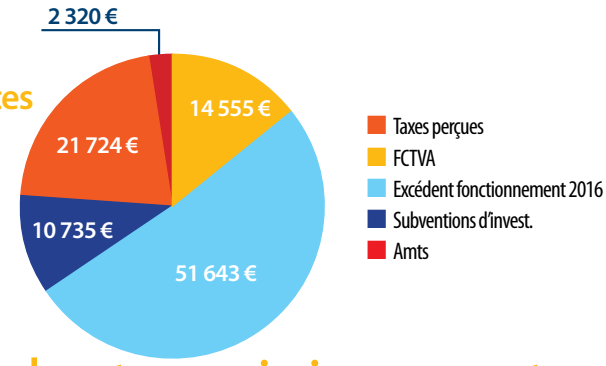

Comptes administratifs 2017 - Budget assainissement

Section d'exploitation :

Excédent 2017	26 556 €
Report 2016	*44 394 €*
Nouvel excédent	70 950 €

Dépenses

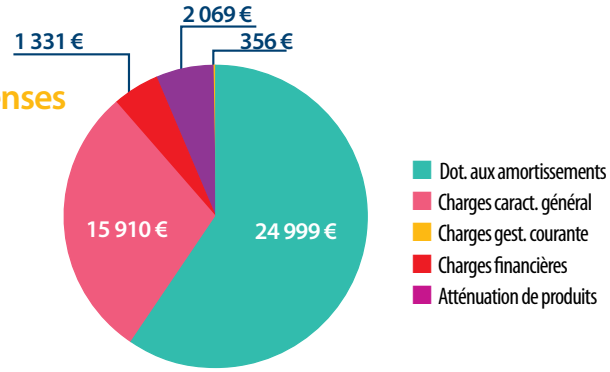

Recettes

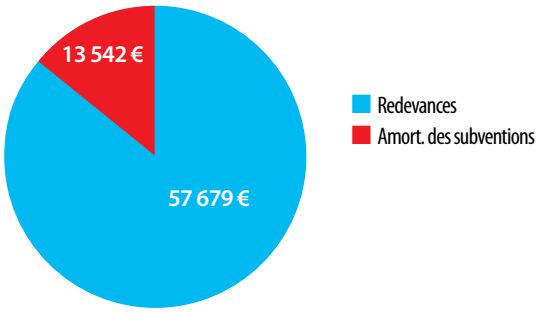

Section d'investissement :

Excédent 2017	4 840 €
Report 2016	*18 117 €*
Nouvel excédent	22 957 €

Dépenses

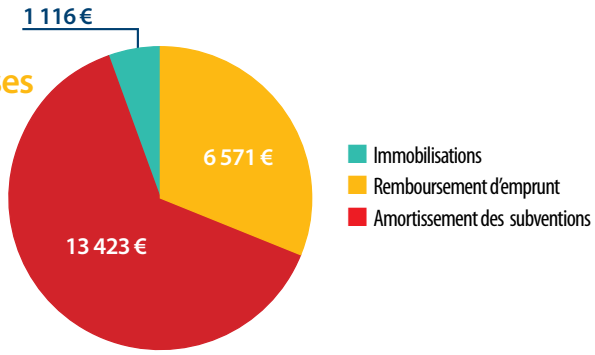

Recettes

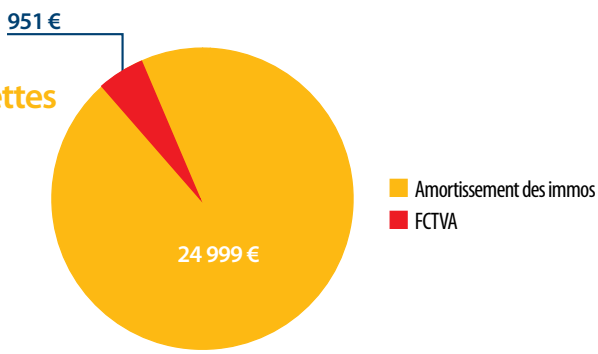

COMMISSION SCOLAIRE

Lors de la rentrée 2018-2019, notre école communale André FRENOD a fait peau neuve.

Nous avons commencé par changer les horaires de l'école en accord avec l'équipe enseignante 08h30-12h/13h30-16h00.

De ce fait, un changement des horaires de garderie a été nécessaire afin de répondre à un service non négligeable pour plusieurs familles. Ceux-ci sont désormais les suivants : 7h-8h30/16h-18h30.

Les nouveaux horaires ont été expérimentés sur le 1er trimestre, à l'occasion du 1er conseil d 'école, la décision d'entériner ceux-ci a été confirmée.

Pour le confort de nos élèves nous avons investi dans une vingtaine de bureaux, un bureau adapté et 3 bureaux enseignants.

Nous avons réalisé la réfection d'une partie de la cour coté bungalow, ce qui nous a permis de régler le souci d'évacuation d'eau lors des fortes pluies.

Nous avons aussi repeint le portail de l'école

Un don d'une table de ping-pong d'extérieur nous a aussi été fait afin de divertir les élèves lors des récréations ou périscolaire.

Nous pouvons nous féliciter aussi de l'étroite collaboration que nous pouvons entretenir avec l'Association des Parents d'élèves, La Trablinotte et l'équipe enseignante, et que celle-ci perdure encore de nombreuses années…

Anne Giambra Pascale Afonso Céline Cordier Christine Abert-Hermil

Responsable de la commission : David CABUS
Membres : Nicole COMPIGNE, Magali BERTHIER, Maryse BORTOLINI, Catherine SIROT

Publicité

COMMISSION ENVIRONNEMENT FLEURISSEMENT

Fleurissement 2018

Cette année, les membres du jury ont sillonné le village.

Malgré les fortes chaleurs, le jury a remarqué que les Trablinots et Trablinottes ont bien fleuri leur maison.

Nous tenons à remercier les habitants, ainsi que le jury et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Pour la période de Noël, la commission a embelli le village en décorant deux sapins, ainsi que des candelabres restaurés par Damien Bally, qui donnent toujours un esprit festif à Sainte Anne. Merci à Damien et Patrick pour leur investissement pour l'installation des illuminations.

Nettoyage de printemps

Cette année, le nettoyage de printemps a eu lieu en mars. Comme chaque année, nous nous sommes répartis en plusieurs groupes afin de sillonner toutes les routes du village.

C'est dans la bonne humeur, que les enfants de l'école venus nombreux sont allés à la recherche des déchets.

A la fin de la cueillette, la municipalité a offert le verre de l'amitié.

Nous vous donnons rendez-vous en mars 2019, afin que notre village reste propre.

Responsable commission : Catherine SIROT
Membres : Eric CHENAVIER, Raymonde SEIGLE, Damien BALLY, Gilles SIMON

Publicité

CUMIN TP
TERRASSEMENT - VRD
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
SOL'RÉSINE - ÉTANGS - RÉNOVATION
434, Chemin du Valet
38300 TRAMOLÉ
04 74 18 62 52 - 06 86 42 53 16
Mail : cumin.tp@orange.fr
Site Web: www.cumin-tp.fr

R. RIBEIRO ISOLATION
ISOLATION THERMIQUE, COUPE FEU ET ACCOUSTIQUE
Alberto RIBEIRO - 06 71 76 52 12
4 Place de l'église - 38440 CHATONNAY
Tél. 04 74 54 64 95 - Fax : 04 74 54 32 93
E-mail : alberto.r2@wanadoo.fr

COMMISSIONS URBANISME et VOIRIE

Petit point de retour tout d'abord sur les sujets évoqués dans l'édition 2017 du Bulletin municipal.

■ le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
Un énorme travail de concertation a eu lieu avec tous les élus des communes concernées, secteur par secteur. Les élus de votre commune ont participé à ces différents ateliers (l'habitat, patrimoine à protéger, mobilité …) et à leur déclinaison réglementaire. On arrive aujourd'hui dans la dernière ligne droite ; Vice-Président en charge de ce projet, Jean-Christian Piolat – maire de notre commune- fait en sorte de tenir les délais. Les réunions publiques ont eu lieu sur le 4ème Trimestre 2018 et le calendrier à venir s'établit ainsi :

06/11	Arrêt du PLUI
05/02	Délibération des conseils municipaux
07/03	Enquête publique
30/04	Phase administrative d'ajustement et de rédaction
30/11	Approbation et signature

Retrouvez plus de détails sur l'article dédié à ce sujet dans la rubrique « intercommunalité »

■ Assainissement et eaux pluviales
Nous avions évoqué deux schémas directeurs : celui des eaux pluviales et celui de l'assainissement. Le 1er a été arrêté au mois de mai 2018, quant au second, suite au transfert de la compétence urbanisme à Bièvre Isère Communauté, il a été traité en même temps que les travaux du PLUi.

■ Convention SEDI* / Eclairage public
Pour mémoire, cette convention consiste à confier notre compétence « éclairage public » à ce syndicat, celui-ci prenant en charge tous les investissements à hauteur de 80%. Ce programme d'investissement prévoit le remplacement de tous les éclairages publics de voirie par des leds, car non seulement nos ampoules actuelles sont très voraces en énergie mais il devient difficile également de s'en procurer lorsqu'il faut les remplacer.
Les investissements sont prévus en deux tranches et comme vous avez pu le constater, la première tranche a été réalisée avec la pose de 25 nouveaux lampadaires et le remplacement de plusieurs coffrets, la seconde tranche de travaux sera quant à elle effectuée d'ici la fin de l'année 2019.
**SEDI : Syndicat des Energies du Département de l'Isère*

■ THD - Très Haut Débit
Pour la mise en place de ce réseau fibré porté par le Département de l'Isère et soutenu par la Bièvre Isère Communauté, le calendrier reste inchangé : les premières prises devraient arriver sur notre commune en 2021 et ce dossier fait transition avec ce que nous allons mettre en place en 2019.

En 2019, deux nouveautés : le plan d'adressage et la convention de déneigement avec le Département.

■ Le plan d'adressage
C'est l'arrivée prochaine de la fibre qui nous a contraints à revoir le plan d'adressage de la commune. En effet, au fur et à mesure des constructions neuves mais aussi de certaines divisions de propriété, il s'avère que deux habitations ou plus peuvent parfois porter exactement le même numéro de voie et donc une seule prise sera alors attribuée. Pour éviter que certains d'entre vous se voient privés du bénéfice de ce réseau, nous avons donc mandaté le Groupe La Poste pour réaliser cette étude d'adressage et effectuer les mises à jour. Afin d'en limiter le coût et pour des raisons évidentes de mitoyenneté (certaines voies sont communes aux deux municipalités), cette étude est portée conjointement avec la commune de Châtonnay.

■ Convention de déneigement avec le Département
Ne connaissant pas le partage de compétences entre les voies communales et celles dites départementales, beaucoup d'entre vous s'étonnent que le village puisse être déneigé et pas la montée du village (du tennis au cimetière). Non transversale, cette portion de route départementale ne fait pas partie des axes prioritaires à déneiger par les agents du Département en cas de chute de neige. Nous avons donc conventionné avec le Département pour qu'il nous délègue cette charge de déneigement ; ainsi, dorénavant, cet axe sera déneigé par l'entreprise ETA SIMON Guillaume, comme toutes les autres voies communales.

PC, DP et autres autorisations d'urbanisme.

Pour les mêmes raisons que l'an dernier, (interdiction temporaire de construction sur le réseau assainissement) le nombre de Permis de construire accordé est en fort recul par rapport aux années précédentes.

Liste des permis de construire accordés en 2018 :
– Mr HENRY DIT GUILLAUMIN J. pour une fermeture de balcon - Mirebois - accordé le 09/03/2018
– Mr/Mme BREINER/LUCIEN pour une maison d'habitation – Ch. des Buissons – accordé le 09/03/2018

A noter que ces deux dossiers avaient été déposés en 2017.

Bien souvent les travaux donnent lieu à des demandes d'autorisation d'urbanisme* (clôtures, rénovation de façade, changement de volets, extension de construction, piscines...) mais tout aussi souvent, ces formalités sont très simples à effectuer et les élus tout comme le secrétariat sont là pour vous aider à les remplir. Un tableau synthétique précisant le type de formalités selon la nature des travaux peut également vous être transmis sur simple demande.
Si vos travaux sont urgents, nous mettrons tout en œuvre pour raccourcir les délais d'instruction.
Alors n'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou à solliciter un rendez-vous. Cela est beaucoup plus simple et rapide que d'effectuer des démarches de régularisation.

* . Les PC (Permis de construire) sont instruits par la communauté de communes à St Jean de Bournay
. Les DP (Déclarations préalables de travaux) sont instruites par la commune
. Les demandes d'alignement selon la nature de la voie

Voirie

Depuis le 1erJanvier 2018, cette compétence est revenue à la commune ; parmi les plus gros travaux, citons :

Réfection en bi-couches :
Route de Culin (410 m²)
Route du Bailly (1025 m²)
Route de Beausoleil (412 m²)
Route de la Croix St Marc (80 m²)
Route des Etangs (840 m²)
Route de Mirebois (3600 m²)

Suppression des racines d'arbres : Route de Beausoleil et route du Bailly
Rechargement en enrobé route de Beausoleil (affaissement route)
Visite et restauration de toutes les routes endommagées (Fourniture et application de point à temps répartis sur l'ensemble de voiries de la commune 6,8 Tonnes).
Bien entendu, des travaux d'entretien courant tels que le salage, le déneigement, le fauchage, l'élagage, les marquages au sol ou les « point à temps » ont été réalisés comme tous les ans.

Responsable de la commission voirie :
Brahim BEN
Membres :
Damien BALLY, Patrick RAJON, Hervé SAUTARD

Responsable de commission urbanisme :
Claire DEBOST
Membres :
Brahim BEN, David CABUS, Magali BERTHIER, Raymonde SEIGLE, Maryse BORTOLINI

COMMISSION INFORMATION & COMMUNICATION

Comme annoncé dans notre dernière édition du bulletin municipal, le site Internet de la commune était en cours d'élaboration. Il est désormais en ligne depuis le mois de juillet 2018, mais nous comptons toujours sur les associations pour nous transmettre les informations à diffuser, ou à rectifier si besoin (flyers de manifestations, composition des différents bureaux, etc…)
Merci de nous faire part de vos dates de manifestations dans des délais raisonnables, afin de les faire paraître en temps utile dans la rubrique «Actualités» du site.
Merci pour votre aide.

RETROUVEZ-NOUS SUR : **https://sainte-anne-sur-gervonde.fr/**

Cette année, nous avons édité la 35ème édition du bulletin municipal, grâce à tous les membres de la commission Communication, sans oublier les habitants bénévoles qui, depuis plusieurs années, nous prêtent mains fortes. Merci à Edith, Serge, Frank et Philippe, mais aussi Christine qui se charge de nous transmettre toutes les infos qu'elle récolte au Secrétariat de Mairie.
L'année 2018 a été également l'année du changement pour les Services Techniques de la commune. En effet, dans une démarche de rentabilité des équipements, nous avons mutualisé les services techniques de Sainte Anne sur Gervonde et de Châtonnay, dans un objectif de fonctionnement et d'amortissement du matériel.
Ceci devenait nécessaire pour notre employé municipal Norbert, qui travaillait toujours seul, et le fait de faire partie d'une équipe ne pouvait lui procurer qu'un certain confort de travail, et d'épanouissement.

Responsable de la commission :
Nicole COMPIGNE
Membres : Raymonde SEIGLE, David CABUS, Claire DEBOST, Magali BERTHIER.

Informations diverses

NUMEROS UTILES

Administratif

Ecole communale André Frénod
Directrice : Pascale Afonso 04.74.58.33.20

Bièvre Isère Communauté St Etienne de St Geoirs
04.76.93.51.46

Eau & Assainissement – La Côte St André
(heures bureau) 04.74.20.86.73

Eau potable, N° urgence
06.07.13.40.23

Assainissement collectif
(astreinte 24h/24) 07.84.94.63.96

Gendarmerie - St Jean de Bournay
04.74.58.70.17

Centre des Impôts – La Côte St André
04.74.20.47.55

Trésorerie St Etienne de Saint Geoirs
Horaires d'ouverture : 04.76.93.57.40
Lundi et Mardi : 9h-12h et 13h30-16h
Jeudi : 9h-12h et 13h30-15h30

Agence postale communale Châtonnay
04.74.58.36.01

Santé

Pharmacie des Etangs – Châtonnay
04.74.58.36.14

Cabinet infirmier – Châtonnay
04.26.05.29.62

Dentiste Dr Gosse Dominique – Châtonnay
04.74.20.92.29

Médecins – Châtonnay
Dr Guillet Christophe & Dr Rodrigues Laurent 04.74.58.36.55

Résidence des 4 Vallées – Châtonnay
04.74.58.37.08

Hôpital de Bourgoin-Jallieu
04.74.27.30.99

Clinique Saint Vincent de Paul
04.74.43.60.60

Hôpital de Vienne
04.74.31.33.33

Centre Anti-poison de Lyon
04.72.11.69.11

Drogues info service
Appel anonyme et gratuit 08.00.23.13.13

Ecoute Alcool
Anonyme, prix d'un appel local 08.11.91.30.30

Sur notre commune le défibrilateur se situe à l'entrée de la salle des fêtes.

Publicité

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Des fondations aux finitions
MONTAGNAT
Tél. 04 74 58 74 25
gedimat.montagnat@wanadoo.fr
VIENNE MATÉRIAUX
Tél. 04 74 85 34 14
gedimat.viennematériaux@gmail.com

FUEL OIL
FUEL
Eric Berthier
Boissons Gazeuses
Vins - Champagnes
12, Rue Hector Berlioz - 38440 St-Jean de Bournay
04 74 58 71 36

Les Offices de Tourisme en Bièvre Isère

TERRES DE BERLIOZ, votre Office de Tourisme en Bièvre Isère innove

Trois agences sont régulièrement ouvertes sur le territoire de Bièvre Isère communauté :

- La Côte Saint André
- Saint Etienne de Saint Geoirs
- Roybon

auxquelles il faut ajouter celle de Beaurepaire, hors périmètre intercommunal mais historiquement rattachée à la même structure.

Nous vous invitons à consulter le site pour les horaires d'ouverture mais surtout vous pourrez également y trouver le calendrier des manifestations du territoire, télécharger des itinéraires de randonnée (pédestres, cyclos, équestres), trouver une multitude de propositions de visites ou de sorties, etc, etc…

L'an dernier, nous avions fait un focus sur le PDIPR (Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées). Cette année, nous avons choisi de présenter l'activité « Billetterie », au service de toutes les associations du territoire mais aussi bien sûr de tous les habitants.

En effet, depuis cet été, une plateforme de billetterie en ligne est en passe de prendre le dessus sur la billetterie à souches traditionnelle.

Ce système comporte bien des avantages.

Pour les organisateurs :

- Plus de carnet à souches à répartir chez vos revendeurs de billets de spectacles ou repas divers...
- Vente à distance possible par téléphone pour les offices de tourisme.
- Vous pouvez aussi vendre vos billets en ligne.
- Gestion des ventes facilitée, liste des participants téléchargeable et suivi en temps réel des ventes
- Contrôle des billets plus rapide (3 à 6 sec/billet) à l'entrée avec l'application gratuite (scan des billets avec votre smartphone) Si vous n'avez pas de téléphone, vous pouvez contrôler les billets avec votre liste des participants imprimées.

Pour les usagers :

- Billets numérisés ou imprimables à la maison

Pour la « mise en route », c'est très simple, en quelques étapes votre compte est créé, l'évènement et tous ses paramètres configurés (tarifs, quantités, …), puis la billetterie est lancée. N'hésitez pas à contacter votre office de tourisme, nous pouvons vous aider à la création de votre compte !

Pour toute information : 04 74 20 61 43 ou numerique@terresdeberlioz.com

Certains organisateurs ont déjà adopté ce système et l'ont apprécié : Les Arts allumés, les Etés de Marnans, La Foire aux dindes (repas), la Fête de la Transhumance, Les Rencontres Internationales du Cinéma, etc.

A bientôt sur notre site www.terres-de-berlioz.com ou par téléphone au 07 78 54 50 98

Publicité

Paroisse Saint Hugues De Bonnevaux
Relais des Etangs

Cette année 2018 a été l'occasion pour notre relais de faire vivre notre territoire à travers différents évènements qui ont rythmé la vie des fidèles :

■ D'abord, la traditionnelle messe de la Saint-Blaise, célébrée le 3 février 2018, et ce depuis près de 200 ans. Encore beaucoup de fidèles venus célébrer cette messe bicentenaire

■ Le traditionnel évènement important du relais a eu lieu le 23 mars 2018 à la salle Préry à Meyrieu-les-Etangs : le Bol de Soupe. Ce fut une occasion idéale pour les participants de venir partager leur savoir-faire culinaire autour d'une grande variété de soupes. Ce fut un moment de convivialité et de découvertes autour d'un plat simple et réchauffant en ce mois rude de mars. Ce ne sont pas moins de 560 euros, partagés à moitié au profit de l'association CCFD - Terres solidaires et pour la Délégation Catholique pour La Coopération, qui ont été récoltés ce soir-là.

■ Un autre évènement particulier s'est déroulé dans notre relais : pour remercier les personnes engagées au sein du relais des Etangs, un repas convivial a été organisé par le Relais le 21 avril 2018 à la salle du Foyer à Châtonnay. L'occasion idéale pour tous les fidèles bénévoles de se retrouver pour partager un moment joyeux et gustativement riche

grâce aux plats préparés par Sybille Violet, que nous remercions encore une fois.

■ Le 7 octobre 2018 a été célébrée la messe de rentrée de la paroisse Saint-Hugues de Bonnevaux en l'église de Saint Georges d'Espéranche.

■ Le samedi 10 novembre s'est déroulée la messe en l'honneur des soldats morts pour la France durant la Première guerre mondiale, organisée avec la FNACA et le Souvenir français. Un grand moment d'hommage en ce jour pour le sacrifice fait par ces soldats issus des terres de l'ancien canton saint-jeannais.

■ La messe traditionnelle de Saint Blaise sera célébrée le samedi 2 février 2019 à 10h00 en l'église de Sainte Anne-sur-Gervonde.

Pour retrouver toutes les informations sur la paroisse Saint-Hugues-de-Bonnevaux :
- Le bulletin trimestriel Horizons avec toutes les infos paroissiales et le calendrier des messes.
- Le site internet de la paroisse : www.paroisse-sthugues-bonnevaux.fr
- Vous pouvez contacter les membres du relais des Étangs à Saint-Anne : Edith JOLY, Florence RAJON et Philippe DE SOUSA pour plus d'informations sur les sacrements faits au village (baptêmes, mariages, funérailles).
- Sur le panneau d'affichage de l'église de Sainte Anne-sur-Gervonde.

Bièvre Isère Communauté Les Arts Allumés 2019

Depuis 2016, Bièvre Isère Communauté organise le festival Les Arts Allumés sur son territoire. Il s'agit d'une programmation culturelle riche et variée de 15 jours, accessible à tous, avec une volonté particulière d'inviter les habitants à être au cœur du projet. Ainsi, chaque habitant peut devenir acteur de l'évènement en s'inscrivant aux nombreuses actions coopératives ou artistiques.

Les trois premières éditions du festival ont connu un succès remarquable, tant au niveau de la participation des habitants que des spectateurs. Le festival Les Arts Allumés est déjà reconnu comme un évènement phare de la collectivité et de l'Isère, qui favorise la rencontre entre les habitants, la mixité intergénérationnelle, la découverte et l'enrichissement culturels avec de nombreux spectacles sur le territoire.

Chaque année, un nouveau secteur du territoire

Le festival Les Arts Allumés se déplace chaque année sur un nouveau secteur du territoire, avec une volonté d'être au plus près des habitants. En 2019, le festival aura couvert la totalité du territoire et chaque commune de Bièvre Isère aura accueilli une action.

En 2019, ce sera au tour des communes Brézins, Brion, Gillonnay, La Forteresse, La Frette, Le Mottier, Longechenal, Plan, Sillans, St-Etienne de St-Geoirs, St-Geoirs, St-Hilaire de La Côte, St-Michel de St-Geoirs et St-Paul d'Izeaux d'accueillir le festival.

LES ARTS ALLUMÉS

PARTICIPEZ A LA GRANDE AVENTURE !

Réunions d 'information ouvertes à tous :

- Brézins - Salle rencontre : 14 janvier à 20h
- Le Mottier - Salle de fêtes : 11 janvier à 18h
- St-Geoirs - Salle communale : 17 janvier à 19h
- La Forteresse - Salle des fêtes : 16 janvier à 19h
- St-Hilaire de La Côte - Mairie : 24 janvier à 19h
- St-Etienne deSt-Geoirs - Mairie : 28 janvier à 19h

Le festival concerne tout le territoire !

- Penol – Salle du conseil : 11 janvier à 20h
- Chatonnay – Salle des fêtes: 21 janvier à 20h
- Beaufort – Salle des fêtes : 23 janvier à 19h

Renseignements : culture@bievre-isere.com

Quelques chiffres

- 3800 personnes atteintes par les actions culturelles
- 200 participants au projet
- 100 membres d'associations dans les différentes communes
- 19 représentations
- 12 compagnies
- 50 ateliers participatifs

Types de spectacles

• concerts • spectacles musicaux • marionnettes • cirque et magie • théâtre

Publicité

Evénements Trablinots 2018 en photos

Réaménagement Carrefour du Trève

Aménagement mezzanine dans la grange

Réfection de la cour de l'école

Contribution bénévole de Kévin et Cyril pour le toit du lavoir

Changement des tuiles du lavoir du Pellet

Réfection du toit de la salle des fêtes

Changement poteau électrique

Les Arts Allumés à Ste Anne

Commémorations du 11 Novembre

Assistantes Maternelles Agréées

GINON REY Christelle
1316 la croix St Marc
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 74 54 50 08

GRANJON Sandrine
108 Route du bin
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 06 75 25 31 99

LAMOUCHE Karine
338 Chemin des buissons
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 06 06 45 07 16

MICHARD Nathalie
690 Montée d'Estrablin
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 74 58 33 08

MULLER Sabrina
37 allée des Tournesols
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 27 69 16 59

PELLET PISCITELLI Nadege
80 route des 4 vents
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 06 87 34 29 78

RAULI Réjane
584 Montée du Village
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 74 58 36 21

VARINOT Alicia
60 Allée des Tournesols
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 06 89 77 14 16

PLUI Les projets sont finalisés

Bièvre Isère Communauté a fait le choix, fin 2015, d'engager l'élaboration de deux Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (correspondant aux anciens périmètres d'intercommunalités avant la fusion de Bièvre Isère et de la Région St-Jeannaise).
L'élaboration d'un PLUi présente en effet plusieurs intérêts pour le territoire :
- Il permet de prendre en considération des enjeux concrets qui dépassent de plus en plus les limites communales (déplacements, paysage, économie…) et donc de penser l'aménagement à l'échelle d'un territoire ;
- Il permet d'harmoniser les règles et principes d'urbanisme entre toutes les communes ;
- Il permet aussi de mutualiser les moyens pour mettre en compatibilité l'ensemble des documents d'urbanisme des communes avec les nouvelles règles d'urbanisme. A défaut d'avoir engagé un PLUi, les communes auraient eu l'obligation de réviser entièrement leur document d'urbanisme dans un délai très court et en mobilisant des budgets conséquents. Le PLUi permet au territoire de réaliser d'importantes économies d'échelle.

Un travail important a donc été réalisé pour traduire concrètement les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le règlement écrit et le zonage des PLUi. Ces documents définissent précisément la vocation et l'usage du sol au sein de chaque commune du territoire (zones constructibles, agricoles…), ainsi que les règles d'urbanisme associées à ces zonages (règles de construction, outils de protection…). Les choix ont été effectués en tenant compte à la fois d'un cadre règlementaire imposé et de plus en plus exigeant en matière de réduction de la consommation d'espace, mais aussi des ambitions que le territoire s'est fixées dans le PADD.
Ce travail a fortement mobilisé les élus (plus de 350 réunions de travail en 3 ans), mais également la population dans la phase de concertation (346 demandes étudiées, près de 150 rendez-vous individuels, 10 réunions publiques mobilisant près de 1000 personnes).

PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Bièvre Isère Communauté

En octobre 2018, la dernière des trois séries de réunions publiques a permis de donner les clés de lecture pour comprendre l'ensemble des dispositions contenues dans les PLUi.
Le 6 novembre dernier, le conseil communautaire de Bièvre Isère Communauté a arrêté les deux projets de PLUi. Ces derniers sont maintenant soumis à l'avis des conseils municipaux, des personnes publiques associées, mais aussi de la population dans le cadre de l'enquête publique prévue au printemps 2019. Les modalités précises de cette enquête publique ne sont pas encore définies à ce jour. L'information sera transmise à la population quelques semaines avant le démarrage de cette enquête publique par différentes voies : affichage en mairie, annonces légales, articles de presse, site internet de Bièvre Isère Communauté…
Les dossiers de PLUi arrêtés sont consultables en mairie, dans les locaux de Bièvre Isère Communauté à St-Etienne de St-Geoirs ou St-Jean de Bournay, ou encore sur le site internet de Bièvre Isère (rubrique PLUi). Seules les observations ou requêtes émises pendant la période précise et officielle de l'enquête publique pourront être examinées en vue de l'approbation finale des PLUi envisagée d'ici fin 2019.

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site ***https://timbres.impots.gouv.fr/***

J'identife une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justifcatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite ***https://permisdeconduire.ants.gouv.fr***

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne ***https://immatriculation.ants.gouv.fr***

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur ***https://immatriculation.gouv.fr***, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Interdiction Pesticides

Interdiction totale des pesticides de synthèse dans les jardins depuis le 1er janvier 2019

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers, non seulement d'acheter, mais aussi de stocker et d'utiliser dans leur jardin, des pesticides de synthèses.

L'utilisation des produits phytosanitaires impacte les rivières et les milieux aquatiques. Selon l'Ademe, les jardins des particuliers seraient responsables d'un quart de la pollution des eaux de surface et des nappes souterraines.

Toxiques pour l'environnement, mais aussi pour la santé, les pesticides chimiques (fongicides, herbicide, insecticides), comme le glyphosate, ont donc été définitivement interdits aux particuliers.

Ce constat avait déjà conduit à l'interdiction d'utilisation de ces produits pour l'entretien des espaces publics dans les communes depuis le 1er janvier 2017.

Il vous reste une boite de poudre anti-limace ou un bidon de Round-up ? Ne les jetez surtout pas avec les ordures ménagères, portez-les à votre déchetterie.

De nombreuses alternatives existent

Pour accompagner les communes et les particuliers dans cette transition, votre Syndicat rivière mène depuis plusieurs années une campagne intitulée « Ensemble vers le 0 phyto ». Soirées-débat, projections de documentaires, stages de jardinage, réunions publiques, animations scolaires, brochures... De nombreuses actions sont menées afin de proposer des solutions concrètes pour jardiner au naturel et faciliter l'abandon des pesticides mais aussi pour apprendre à accepter et apprécier la végétation spontanée.

• Opter pour les méthodes de biocontrôle. Les produits de biocontrôle (c'est-à-dire de lutte biologique intégrée), les produits à faible risque (type purins) et les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette interdiction.

• Adopter de nouvelles méthodes de jardinage : consulter les guides de jardinage mis à disposition dans l'onglet « documentation-Zéro pesticide » sur le site internet du Syndicat www.sirra.fr.

• Accepter la végétation spontanée.

Allô Isére Logement

C'est quoi ? Un numéro de tel unique et gratuit 04 58 17 65 09 et un site web www.alloiserelogement.fr pour répondre à toutes vos questions sur l'habitat en Isère.

Ce service vous est utile si :

- Vous cherchez un logement dans le parc privé
- Vous cherchez un logement dans le parc social
- Vous voulez devenir propriétaire
- Vous avez des difficultés pour payer vos loyers ou vos charges
- Vous voulez améliorer la performance énergétique de votre logement
- Vous voulez adapter votre logement à la perte d'autonomie ou au handicap
- Vous voulez financer des travaux de mise aux normes

Ce service peut en effet aussi vous orienter vers le bon organisme pour répondre à vos questions d'urbanisme et de construction, de rapport entre locataire et propriétaire, de copropriété et syndic.

C'est au titre de chef de file de la cohésion sociale que le Département a mis en place ce dispositif.

Sur notre territoire, il est d'autant plus efficace qu'il est relayé et soutenu par Bièvre Isère Communauté qui dans le cadre de sa compétence urbanisme et habitat organise des permanences gratuites de certains organismes (CAUE) ou peut vous apporter une aide pour remplir votre dossier d'accession à un logement social.

Une convention de partenariat a d'ailleurs été signée entre ces deux collectivités le 26 Mai 2018.

Des guides plus complets sont aussi à votre disposition en mairie

Réparation Solidarité Mobilité 38

« Réparation Solidaire Mobilité 38 » situé 47 chemin du Vercors – la Frette, est né d'une réflexion sur le manque de mobilité pouvant être un sérieux frein à l'emploi.

Le GEIQ Dauphiné Logistique (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) décide de créer ce garage solidaire en 2015 pour que des personnes en cours de professionnalisation dans des secteurs mal desservis puissent faire réparer ou acheter un véhicule à moindre coût.

En créant cette structure, nous voulons :

- Être un acteur et contribuer à une politique de développement social solidaire sous toutes ses formes, rayonnant sur la région et au-delà.
- S'adresser à toute personne qui a un besoin impérieux d'avoir un véhicule en bon état pour pouvoir travailler et être socialement intégrée.
- Apporter une réelle expertise par des professionnels et ainsi garantir des réparations encadrées avec des composants de qualité et certifiés.
- Animer un dispositif permettant aux adhérents de l'association de faire entretenir et réparer leurs véhicules en fonction de leurs revenus et selon leurs besoins.
- Sensibiliser les conducteurs sur l'entretien et le maintien de qualité de leur véhicule pour leur sécurité.
- Ne pas se substituer aux professionnels de l'automobile : il est un complément puisqu'il cible un public différent des garages classiques.

Pour ce faire, nous avons mis en place :

- Une équipe qui vous accueille et vous conseille, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
- Des tarifs pour chacun :
  - Une adhésion annuelle allant de 10 euros pour le public RSA à 20 euros pour les autres.
  - Des tarifs horaires :
    - De 35 euros pour le public en dessous du seuil de pauvreté sur justificatifs,
    - De 45 euros pour le public dit solidaire, soit au-dessus du seuil de pauvreté
- Une activité de revente de véhicules rénovés.

Effectivement, « Réparation Solidaire Mobilité 38 » est reconnue d'intérêt général et peut, à ce titre, délivrer des reçus fiscaux, qui donnent droit à des réductions d'impôts de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises (sous forme de crédit d'impôt mécénat).

Dès à présent et pour que la solidarité continue, vous pouvez nous aider en :

- Donnant de votre temps selon vos compétences, ou en donnant un véhicule,
- Adressant un bénéficiaire en complétant un formulaire sur notre site internet : reparationsolidaire38.fr

ou par mail à : reparation.solidaire@laposte.net

Publicité

Résidence Autonomie les 4 vallées à Châtonnay

QUI SOMMES-NOUS ?

La résidence des 4 Vallées est une Résidence Autonomie (ex. foyer logement) habilitée à l'aide sociale. Elle est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Bièvre Isère Communauté.

Nos résidents : ils sont valides et autonomes mais souhaitent rompre l'isolement, avoir un cadre de vie sécurisé, accéder à un appartement plus petit ou mieux adapté, maintenir un lien social, se faire aider ponctuellement, bénéficier des repas ou profiter des activités.

Ils ont plus de 60 ans, sauf dérogation et leur autonomie est évaluée en GIR 4, 5 ou 6, ils sont seuls ou en couple. Priorité est donnée aux ressortissants des communes de Bièvre Isère Communauté et d'Eclose-Badinières.

Ils ont leur appartement équipé d'un coin cuisine aménagé (plaques électriques & réfrigérateur), d'une salle de bain avec douche et toilette, de deux sonnettes d'appel d'urgence (salle de bain et lit), d'une antenne TV collective et d'une prise téléphone. Ils emménagent avec leurs meubles, bibelots et effets personnels. A leur entrée, ils signent un contrat de séjour qui définit leurs obligations et celles de l'établissement (prestations, tarifs, autonomie…).

Les résidents sont « chez eux », ils ont la liberté d'aménager leur logement et de sortir comme ils le souhaitent, d'inviter qui ils veulent quand ils veulent, de s'absenter quelques jours….c'est leur domicile !

Nous proposons différents services facultatifs :

- Restauration : petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner, tous les jours de l'année. Pour information, nous livrons la cantine scolaire de la commune de Sainte-Anne-sur-Gervonde.
- Linge : le résident ou la famille peut se charger de l'entretien du linge mais nous pouvons également assurer cette prestation ;
- Soins : le forfait soins nous permet d'employer deux aides soignantes et quelques vacations d'infirmiers : aide à la toilette, à la prise des médicaments, aide à la mise des bas ou chaussettes de contention, etc.
- Animations : nous proposons quasiment quotidiennement des activités : gym, Gi Cong, chorale, activité artistique, jeux, atelier culinaire, sortie cinéma, sortie au marché, atelier mémoire, rencontres et échanges…

NOTRE ETABLISSEMENT

Construit en 1977 avec un agrandissement en 1989, l'établissement a été fortement rénové en 2013 et 2014.

Nous avons 56 logements : 3 chambres, 46 studios T1 bis, 2 studios T1bis2 et 5 T2.

Une garde de nuit est assurée.

QUELLES DEMARCHES POUR RENTRER AU FOYER LOGEMENT ?

Les personnes doivent déposer le dossier de demande d'entrée en établissement. Ce dossier est désormais un dossier unique. Il peut être retiré à la résidence ou il peut être téléchargé sur le site internet du Département de l'Isère : www.isere.fr (rubrique social-personnes âgées-vivre en établissement). Désormais vous pouvez faire la demande en ligne : https://www.isere.fr/mda38/particulier/pa/Pages/demande-etablissement.aspx.

Nous pouvons vous transmettre le dossier de demande d'admission ainsi que la plaquette de présentation de notre structure sur simple appel téléphonique.

Le dossier est examiné par une commission d'admission, sous réserve des conditions suivantes :

- entrée souhaitée par le résident,
- autonomie du résident : GIR 4, 5 et 6,
- examen du dossier administratif,
- examen du dossier médical.

Une visite de l'établissement et une visite de pré admission sont indispensables pour valider la demande.

Vous êtes alors inscrit sur une liste d'attente.

N'hésitez pas à nous téléphoner pour plus de renseignement et pour prendre rendez-vous pour une visite.

NOUVEAUTE

Nous avons signé fin 2016 avec le Département de l'Isère et l'Agence Régionale de Santé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens qui nous permet notamment de bénéficier d'un forfait autonomie, versé par le Département de l'Isère, pour prendre en charge des actions de prévention de la perte d'autonomie avec divers objectifs : développement du lien social, maintien et développement des capacités physiques, cognitives, sensorielles, psychiques… Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez participer à ces activités, vous êtes les bienvenus, nous pouvons vous accueillir gratuitement le temps de la séance sous certaines conditions, contactez nous pour plus de précisions.

NOUS CONTACTER

8, place de la gare – 38440 Châtonnay

Tél : 04 74 58 37 08

residence.quatre.vallees@bievre-isere.com Site internet : www.4-vallees.fr

https://www.facebook.com/foyerlogement.lesquatrevallees/

Publicité

Bibliothèque «Les Amis du Livre»

La bibliothèque de Sainte Anne sur Gervonde est toujours gérée par les membres de l'association Les Amis du livre. Elle vous accueille tous les jeudis de 16h à 19h ainsi que le samedi matin de 10h à 12h.

Adhérer à la bibliothèque de Ste Anne, c'est être adhérent de tout le réseau des médiathèques de la communauté de communes Bièvre Isère. Vous pouvez ainsi réserver un livre, via le site internet :
http://bievre-isere.com/vivre-en-bievre-isere/culture/le-reseau-de-mediatheques/
sur n'importe quelle bibliothèque du réseau. Celui-ci sera transféré à la bibliothèque de Ste Anne, qui vous informera de la disponibilité du livre. Et c'est aussi le cas pour les CD et DVD.

Au cours de l'année, l'association les Amis du Livre vous propose une à deux soirées théâtre en fonction des disponibilités des troupes et de leur répertoire.

Toute personne souhaitant s'impliquer dans notre association sera la bienvenue. Etre bénévole au sein des Amis du Livre consiste à tenir des permanences le samedi matin (1 par trimestre en moyenne), à participer au choix des livres lors des achats et prêts de la médiathèque de St jean de Bournay.

Le problème d'un bon livre
c'est qu'on voudrait
connaître la fin
sans jamais le terminer.

Publicité

GARAGE CHATONNAY AUTO
TOP GARAGE
- Réparation toutes marques
- Vente véhicules neufs et occasions
- Carrosserie
- Prêt de véhicule de courtoisie

24, Route des Alpes
38440 CHATONNAY
04 74 58 36 13
richard.guillaud.rollin@wanadoo.fr

Boucher • Charcutier • Traiteur
Cédric GERIN
56, rue des Tisserands . 38440 CHATONNAY
Tél. 04 74 58 36 43

Rétrospective 1978 - 2018

Il y a 40 ans les 27 et 28 Août 1978, Monsieur le maire Mr Paul Lémonon et son conseil municipal acceptait pour la première fois à Ste Anne Sur Gervonde le comice agricole du canton de St Jean de Bournay.

Devant le parvis de l'école Marie-Paule Clavel était élue reine du comice accompagnée de ses 2 dauphines Martine Pellissier et Joëlle Rajon.

L' exposition du bétail et des machines agricoles se déroulaient le samedi près de la mairie actuelle en haut du village tandis que la fête du dimanche et les animations avaient lieu sur un coteau en bas du village.

Plusieurs chars confectionnés par les habitants faisaient la joie de tous lors du défilé dans le village:

Vélos fleuris, majorettes, fanfares et groupe folklorique Savoyard contribuaient également à la réussite de cette première fête agricole sur la commune.

L'eau dans tous ces états

L	M	K	E	T	A	N	G	P	R	E	S	L	A	V
N	O	G	A	L	E	S	E	R	U	V	N	A	E	A
E	U	N	U	Y	L	D	E	R	O	A	I	G	U	M
E	L	I	O	V	A	O	E	M	Y	G	A	U	Q	A
G	E	T	N	L	J	K	T	A	R	U	B	N	R	M
N	C	F	O	C	A	S	C	A	D	E	E	E	A	M
O	A	A	I	S	C	C	O	R	N	E	H	N	B	A
L	L	R	T	T	U	B	O	I	R	E	U	T	S	H
P	A	S	A	Y	Z	B	C	V	K	A	M	P	L	E
Y	N	O	T	M	Z	S	N	I	S	S	A	B	H	S
A	Q	U	A	T	I	Q	U	E	L	B	T	C	P	S
C	U	R	N	P	I	R	C	R	I	Q	U	E	B	A
H	E	C	F	L	O	T	T	E	R	O	C	L	J	R
T	O	E	N	L	W	A	R	C	D	H	N	E	L	B
N	A	E	C	O	R	A	G	E	E	U	G	I	D	E

AMPLE
AQUAGYM
AQUATIQUE
ATOLL
BAINS
BARQUE
BASSIN
BLEU
BOIRE
BORD
BRASSE
BULLE
CALANQUE
CASCADE
CORNE
CRAWL
CRIQUE
DIGUE
DOUCHE
ETANG
EUREKA
FLOTTER
GROG
HAMMAM
JACUZZI
JETSKI
KAYAK
LAGON
LAGUNE
MARE
MOULE
NATATION
OCEAN
ORAGE
PECHE
PEDALO
PISCINE
PLONGEE
RAFTING
RIVIERE
SAUNA
SOURCE
SPA
THERMES
TITRE
TRIMARAN
VAGUE
VALSER
VOILE
YACHT
YUCCA

Publicité

L'école communale André Frénod

Nos effectifs

Depuis septembre, l'école accueille 90 enfants répartis sur 4 classes :

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
Niveau	PS/MS 28 élèves	GS/CP 21 élèves	CE1/CE2 22 élèves	CM1/CM2 19 élèves
Enseignant(e)s	Christine ABERT-HERMIL	Anne GIAMBRA Anne DOUHERET Le mardi	Céline CORDIER	Pascale AFONSO Philippe RIVOIRON Le mardi
ATSEM / AVS	Nadia OUADDA	Ghislaine MOYNE		Monique JOLLY

L'organisation scolaire

Les élèves travaillent sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les nouveaux horaires sont les suivants : 8h30-12h00 et 13h30-16h

Courseton à Chatonnay

Les différents projets pour l'année scolaire 2018-2019 :

• 11 novembre 2018 : Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont participé à la chorale inter-école pour la commémoration du 11 novembre 2018 à St Jean de Bournay. Ils ont chanté : La chanson de Craonne, Novembre 18 et la Marseillaise.

• Cinéma : Les élèves de PS/MS de Christine et ceux de GS/CP de Anne iront à la séance du vendredi 21 décembre à 9h45 pour voir « Mimi et Lisa» de Katarina Kerekesova.

• Découverte du milieu local : les GS/CP, avec Anne DOUHERET vont régulièrement aller hors de l'école de 20 à 30 minutes afin de travailler sur la compréhension du milieu local proche de l'école. Cela permet de déclencher des moments langagiers (vocabulaire du village, de la campagne…), de dégager des notions de sécurité lors des déplacements ; ainsi que de démarrer selon les remarques des élèves des projets dans les domaines des sciences, histoire, géographie, arts….

• Cycle natation : Les GS/CP/CE1 et les CM2 iront à la piscine Aqualib de la Côte St André, avec Céline CORDIER et Anne GIAMBRA, tous les vendredis après-midi du 21 décembre 2018 au 22 mars 2019.

• Projet musique sur toute l'école :

- Projet Soundpainting : c'est un langage de signes, universel et multidisciplinaire, permettant la com position en temps réel. Le but est de déterminer des gestes que les classes vont utiliser à partir d'un document commun à l'école. Tous les élèves de GS au CM2 vont participer à ce projet

- Les élèves de maternelle eux, vont travailler sur la découverte des percussions et sur la rythmique.

• Projet EXPIRE & Heures Numériques : Il s'agit de faire de la programmation avec les élèves de la GS au CM2. Pour cela, ils travailleront sur différents logiciels adaptés à leur âge.

• Les classes transplantées : cette année, ce sont 61 élèves qui partiront.

- Tous les élèves de CE2/CM1/CM2 partiront avec Pascale Afonso à Villard de Lans du 12 au 15 mars 2019 : 4 jours comprenant 5 séances de ski de 2 heures avec des moniteurs de l'ESF

- Les GS/CP/CE1 partiront avec Céline Cordier et Anne Giambra en classe nature du 10 au 12 avril 2019.

• Formation de la personne et du citoyen : l'équipe enseignante reconduira sur la dernière période, les séances de secourisme pour tous les élèves de l'école.

Départ Classe de neige

L'association des parents d'élèves

Chaque année, l'Association des Parents d'Elèves est là pour organiser des manifestations en vue d'apporter un soutien financier indispensable à la réalisation des projets pédagogiques de l'école.

A titre d'exemple, l'Association des Parents d'Elèves a subventionné l'an dernier pour 13533 € d'activités scolaires, soit deux classes transplantées et des sorties pour les maternelles. Cette année, les CE2-CM1 et CM2 partiront en classe de neige à Villard de Lans. Les GS-CP-CE1 partiront en Classe Verte à Saint-Andéol. Et il y aura une sortie cinéma pour les PS-MS et GS-CP ainsi qu'une sortie à la journée pour les PS-MS.

Pour cette nouvelle année scolaire, afin de financer ces sorties, quatre manifestations sont à retenir :

■ « Le boudin/diots à la chaudière » qui a eu lieu le dimanche 4 novembre et qui fût un beau succès.

■ « La Soirée Loto » : le samedi 12 janvier 2019 au gymnase de Châtonnay. Si les enfants ne viennent pas frapper à votre porte, nous invitons tous les Trablinots à se rapprocher des parents d'élèves pour acheter des cartons et participer ainsi à cette soirée ludique toujours très appréciée pour sa convivialité.

■ Samedi 9 Mars 2019 : le bureau est en train de travailler à une nouvelle manifestation. Réservez dès à présent la date

■ « La Kermesse » : Samedi 29 juin 2019. Venez participer à une partie de « casse-noix » ou de « chamboule-tout » avec les enfants, partager une part de gâteau et découvrir « Sainte Anne a des Incroyables Talents » lors du spectacle de l'école !

Ces manifestations sont également des moments importants de convivialité et d'échange entre les enfants, les parents, les enseignantes, l'équipe municipale mais aussi l'ensemble du village.

Ste-Anne sur Gervonde
ÉCOLE COMMUNALE ANDRÉ FRÉNOD

Tout parent souhaitant faire partie de l'Association est le bienvenu. Les réunions de préparation sont annoncées par mail par l'intermédiaire de l'école. L'association dispose également d'une adresse mail de contact : ape.steanne@gmail.com

Le bureau 2018/2019 :

Président :	Alexandre RIVIER
Vice Président :	Laurent BORTOLINI
Trésorière :	Caroline BERNARD
Trésorière adj. :	Amandine MONON
Secrétaire :	Emeline MERLE
Secrétaire adj. :	Laëtitia RIOT

Chargés de communication : Emilie LEFEBVRE PEREZ & Alexandre FAMBON.

Echos des Trablinots

Les Repas de Quartier en Images

Le PELLET

Le GINET

Le VILLAGE - Le BIN

MIREBOIS - Les CHATAIGNIERS

Conscrits de 1965

Les quinquas,

En cette veille de Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, nos quinquas en goguette avaient choisi de se retrouver à Maubec, au restaurant Le Vieux Pressoir, pour leur repas d'automne.

Carton plein encore une fois pour notre fine équipe qui affichait complet ; les « petits poils du Sud » ayant encore une fois bravé les kilomètres pour revenir au bercail, les « basketteurs » quant à eux, réussissant à s'arracher des parquets juste à temps pour rejoindre la troupe avant la fin de l'apéritif.

Une fois à table, les discussions allèrent bon train, allant même jusqu'à envisager un week-end « aventures extrêmes » au printemps... Saut à l'élastique, ultra-trail, triathlon, parapente ou visite de caves et massages ? Les paris sont ouverts !

Et puis, comme par magie, de nouvelle photos apparurent sur la table, obligeant nos convives à remonter un peu le temps pour se retrouver plongés à l'époque du premier comice agricole à Sainte-Anne en 1978 !.

D'ailleurs, au jeu du « qui-est-qui ? », saurez-vous reconnaître ce valeureux maquignon, cette jeune majorette et cette basketteuse (en bleu) ?...

A vous de jouer !

A bientôt !...

pour de nouvelles « aventures » ?...

Publicité

Conscrits de 1960

La classe se retrouve pour fêter ses 58 ans !

Oui, les classards du village nés en 1960 ne loupent jamais une année pour faire une activité.

Si le changement de décennie est l'occasion d'une sortie plus importante, chaque année est fêtée par une journée festive.

Pour 2018, l'activité a été repas et danse. En effet, les 10 conscrits accompagnés de leur moitié, sont allés à Mercurol pour déguster un repas autour des saveurs du cochon. Le restaurant habitué aux groupes a su nous accueillir. Après l'apéritif d'accueil, les convives ont pu assister au découpage du cochon cuit entier dans un immense four. Les cuisiniers se sont ensuite transformés en animateurs avec une série de chansons qu'ils ont interprétées. Personne n'a osé relever le défi et pousser la chansonnette. Cependant, une fois le dessert englouti, c'est sur la piste de danse que nos classards ont montré leur talent !

Après cette journée réussie, la séparation a eu lieu chez Florence et Christian pour parler de la journée et également prévoir la prochaine sortie en 2019.

Repas des Classes en 8 et en 3

+

= 43

C'est le nombre de convives qui se sont retrouvés le Dimanche 21 Octobre 2018 pour le repas des classes en 8 et en 3 qui a permis aux jeunes et moins jeunes de se retrouver autour d'un bon repas dans une ambiance très conviviale.

A noter l'effort de certains qui sont venus de Saône et Loire et même du Cher pour retrouver leurs amis lors de cette occasion.

Merci à Tous : participants et organisateurs !

Pluviométrie relevée par Léon JAILLET au Pellet (Valeurs exprimées en mm)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2018	**157**	**64**	**109**	**35**	**103**	**113**	**54**	**41**	**7**	**105**	**129**	**76**	**993**

2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
796	**1022**	**946**	**1318**	**1318**	**1150**	**1016**	**964**	**811**	**1059**	**1126**	**990**	**937**	**985**

Nous constatons que 2017 et 2018 sont 2 années où la pluviométrie n'atteint pas les 1000 mm, assez loin des moyennes habituelles.

Bilan climatique 2018

La moyenne de la température annuelle, proche de 14 °C, devrait se situer 1,4 °C au-dessus de la moyenne de référence 1981-2010. Cet écart fait de 2018 l'année la plus chaude en France métropolitaine depuis le début des mesures en 1900, devant 2014 (+1,2 °C) et 2011 (+1,1 °C).

Les températures maximales, supérieures aux normales de 1 à 2 °C, ont été particulièrement élevées sur le quart nord-est du pays où elles ont été en moyenne plus de 2 °C au-dessus de la normale

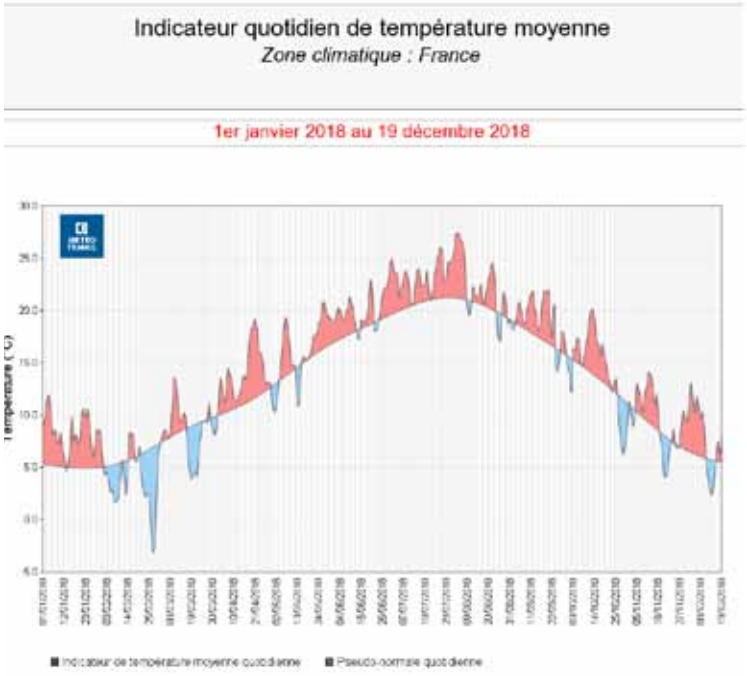

Après un mois de janvier au 1er rang des mois de janvier les plus doux, le mois de février a été frais suivi d'un mois de mars proche de la normale*. Puis, depuis avril, les températures sont restées en moyenne plus élevées que la normale.L'été 2018 s'est classé au 2nd rang des étés les plus chauds derrière 2003, avec des températures supérieures aux normales de 2 °C.

D'avril à décembre, la France a ainsi connu 9 mois chauds consécutifs. Une telle séquence est inédite depuis le début du XXe siècle.
Le cumul de précipitations a été légèrement excédentaire en moyenne sur l'année et sur la France, mais très contrasté géographiquement.

Le pourtour méditerranéen et la Corse ont été bien arrosés avec un excédent de 30 à 60 %. Durant l'automne notamment, les régions méridionales ont été frappées par de violents épisodes méditerranéens accompagnés de pluies intenses qui ont généré des crues rapides et des inondations localement dévastatrices. Souvent proche de la normale sur le reste du pays, la pluviométrie a toutefois été déficitaire de 10 à 20 % le long des frontières du Nord et du Nord-Est, voire localement de près de 30 % en Alsace, Lorraine et Franche-Comté qui ont connu une sécheresse record au cours de l'automne. Depuis le début de l'année (jusqu'au 20 décembre), on a ainsi relevé seulement 768 litres/m2 à Epinal dans le Grand-Est, soit un déficit de 20 %, mais 971 litres/m2 à Montpellier dans le Languedoc, soit un excédent de 60 %.

Le premier semestre a bénéficié d'une pluviométrie abondante, avec un excédent supérieur à 60 % en janvier et mars. La France a ensuite connu un déficit pluviométrique persistant jusqu'à fin novembre, qui a frôlé les records en septembre. Sur les régions du Nord-Est, la sécheresse des sols superficiels, qui s'est installée en fin d'été, est en atténuation depuis les premiers passages perturbés en décembre.

L'ensoleillement cumulé sur les 12 mois, proche de la normale sur le sud de la France,a été excédentaire de plus de 10 %sur la moitié nord. Sans atteindre les valeurs record de 2003 sur ces régions, la durée d'ensoleillement a été remarquable près des frontières du Nord et du Nord-Est avec un excédent proche de 20 %, voire localement supérieur.

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est arrivé en France vraisemblablement vers 2003, 2004. Il a colonisé plus de 80 % du territoire. Il proviendrait de Chine, du côté de Shanghai.

C'est un grand consommateur d'insectes de toute sorte, le frelon a besoin d'énormément de protéines pour la nourriture des larves. Il exerce une pression forte sur les ruchers qui sont un réservoir de nourriture. Il capture les abeilles, sectionne leurs abdomens (protéïnes) et les rapporte au nid. Il stresse nos colonies d'abeilles qui ne peuvent plus assurer les apports de pollen et de nectar. La colonie dépérit. Notre abeille européenne (Apis mellifera) n'a pas développé de défense contre ce prédateur ; elle a besoin de nous.

La lutte contre ce frelon doit se faire à divers niveaux :

- Destruction de la colonie dans sa globalité avant mi-septembre avant la production des reproductrices.

Appelez les autorités, préfet, pompiers, maire en charge de lutter contre ce fléau si vous voyez un nid dans les arbres. En aucun cas vous devez intervenir cet insecte est dangereux et il peut vous attaquer si vous approchez trop près.

- Le piégeage est une technique complémentaire mais il y a des périodes à éviter pour ne pas capturer des insectes auxiliaires à une période critique.

La période impérative est printanière pour prévenir la construction des nids de ces frelons. Elle permet de capturer les reines à partir de mars avec (du panaché) ou (sirop de fruit + vin ou panaché) ou (vin blanc + bière + sirop de cassis ou de framboise).

L'été construction des nids secondaires Les appâts sucrés sont délaissés. Seuls les appâts « protéinés » restent attractifs (sardines...) Mais aussi de la bière brune 3/4 et du vin blanc 1/4 parfumés avec du sirop de cassis ou de framboise.

A l'automne les appâts sucrés redeviennent attractifs. Les futures reproductrices peuvent être abondamment capturées.

L'hiver ne pas piéger pour éviter la capture des fondatrices des espèces auxiliaires.

Les nids sont vides et les reproductrices sont enterrées pour attendre le printemps et refaire leur colonie.

Voici un lien internet pour vous expliquer comment fabriquer un piège avec un petit film avec le frelon.

http://www.youtube.com/watch?v=15B9VCKg-qs

Bon piégeage et merci pour nos petites abeilles.

Les associations

L'Ecran St Jeannais

Loin des cinémas multi-salles, à tarifs prohibitifs, véritables usines à sucreries des grandes villes, notre cinéma local dispose d'un équipement haut de gamme et d'une programmation de qualité extrêmement variée (comédies, dessins animés, films Art et Essai, films de valeur à destination des élèves de la maternelle à la terminale).

Nos tarifs défiant toute concurrence permettent l'accès du plus grand nombre à la culture, que l'on vienne seul ou en famille.

Vous y trouverez bon accueil et il n'est pas rare que le plaisir du film se prolonge par une discussion impromptue en sortie de séance.

L'équipe est également attentive, dans la mesure du possible, aux demandes de séances spéciales (films-débats, Téléthon, associations, maisons de retraite, etc.)

Rappel : Votre cinéma est une association loi 1901. Il ne fonctionne que grâce à l'implication et l'énergie passionnée de ses membres. Nous accueillerons volontiers toute nouvelle candidature.

Afin que ce pôle culturel survive, continuez de nous soutenir par votre fréquentation régulière.

ET VIVE LE CINEMA ! (comme le disait si bien Quentin TARANTINO)

HORAIRES :

- Tous les jours à 20h30 (sauf le mardi)
- Le dimanche à 17h30 et 20h30
- Pendant les vacances scolaires (sauf l'été) des séances supplémentaires sont programmées les mercredis et samedis après-midi.

TARIFS :

- Plein tarif : 6€
- Tarif réduit : 5€
- 1 € supplémentaire si film 3D

ABONNEMENTS :

- Carte individuelle (5 entrées) : 22,5 €
- Carte familiale (15 entrées) : 67,5 €

La place vous coûte donc 4,5 €

FORMULES :

Pass'Région, Pass Culture Découverte, chèques cinéma

La Trablinotte

L'association La Trablinotte a pour but de gérer la cantine, c'est à dire gérer les inscriptions des repas, (4€ le repas), leurs annulations et de communiquer de manière étroite avec la Résidence des 4 vallées pour la confection des repas de l'école André Frénod.

M. Bidaud, cuisinier des 4 Vallées, a proposé aux enfants 4 repas à thème cette année : un repas Alsacien, Normand, Savoyard, ainsi que le repas de Noël. Il a également confectionné un gâteau de Pâques, accompagné de ses chocolats, et un repas sur le Foot lors de la coupe du monde.

Une rencontre entre M. Bidaud et les enfants a pu avoir lieu en fin d'année où nos bambins ont pu lui poser de nombreuses questions.

Nous le remercions, pour ses idées, son implication et sa disponibilité tout au long de l'année.

L'association a offert, comme chaque année, le repas de Noël (90 repas) et les chocolats de Pâques. Nous remercions tous les participants pour leur aide lors de la chasse aux oeufs de Pâques.

Nos enfants ont pu profiter de 4 semaines d'animation durant l'année, entre 13h et 14h : 3 semaines de danse zumba et une semaine de Yoga. Les enfants ont fortement apprécié ces moments de détente.

En fin d'année scolaire, un nouveau bureau a été élu. Nous remercions Madame Sainz pour son année passée à la tête de l'association.

Le nouveau bureau est composé de :

Mme Emilie Promé : Présidente

Mme Coraline Hemery : Trésorière

Mme Stéphanie Serre : Trésorière adjointe

Mme Stéphanie Poizat : Secrétaire.

Pour rappel, le site internet latrablinotte.fr est toujours en ligne et vous pouvez le consulter pour toute question sur le règlement ou l'inscription de vos enfants à la cantine. Pour nous contacter, veuillez utiliser l'adresse mail suivante: latrablinotte@gmail.com.

Les bénévoles de La Trablinotte vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Echanges et Amitié

L'association a démarré l'année 2018 avec une soirée guinguette à la salle des fêtes pour célébrer le nouvel An.

Ensuite, toute l'équipe s'est mise en place pour préparer l'accueil d'un club de pétanque d'un petit village de Haute Garonne. Cet évènement s'est déroulé pour le weekend de l'Ascension.

L'objectif de l'association a été de leur faire découvrir notre territoire. Visite de la Côte Saint-André, chocolaterie, musée Berlioz, Cherry Rocher. Le deuxième jour nous a amenés en Chartreuse pour la visite de la Correrie de l'Abbaye des Pères Chartreux, puis dégustation de la célèbre liqueur à la distillerie de Voiron.

Une Visite de Saint Jean de Bournay a également été réalisée.

Bien sûr, nous en avons profité pour faire goûter à nos visiteurs nos spécialités culinaires, gratin dauphinois, cuisses de grenouilles, etc ... Un concours de pétanque nous a prouvé que le Sud-Ouest est meilleur à ce sport que nous !!! Des amitiés se sont créées, et nous sommes invités à notre tour pour aller visiter la ville rose et sa région. L'organisation se fera dans l'année.

En Octobre, une randonnée pédestre a mis toute l'équipe au travail pour tracer les circuits, 8 et 12 km, préparer l'accueil, le ravitaillement. Un seul bémol, le mauvais temps qui a démotivé même les plus courageux à venir marcher. Pourtant, ce ne sont pas quelques gouttes de plus qui ont découragé les adhérents, puisque comme dans toute bonne bande dessinée d'Astérix, un repas a clôturé la journée dans la bonne ambiance. Pour 2019, une nouvelle randonnée sera organisée le 8 avril.

La deuxième matinée vente de sapins et dégustation d'huîtres du 24 Novembre a été complétée cette année par une dégustation de fois gras, faisant ainsi plaisir à tous.

L'adhésion aura lieu en Janvier pour ceux qui veulent s'investir dans l'organisation des évènements, mais chaque manifestation est également ouverte aux non adhérents.

Publicité

Souvenir Français

Depuis 2014, en France nous commémorons le centenaire du sacrifice fait lors de la Première guerre mondiale. C'est en cette fin d'année que nous concluons cette longue période mémorielle. L'occasion dans ce bulletin municipal de rappeler ces hommes, dans la force de l'âge, parfois plus âgés mais tous conscients de leurs destins, conscients qu'ils ne reviendraient sans doute pas du champ de bataille.

Le village de Sainte Anne sur Gervonde n'a pas fait exception : sa population a été éventrée par la meurtrissure de la guerre : 13 hommes sont morts sur le front du nord de la France, un homme, Gustave Pellet, est mort en Macédoine le 5 novembre 1918, soit quelques jours avant l'armistice. Un autre homme, Jean Piolat, est décédé le 4 avril 1915 sur le front des Dardanelles à Moudros, en Grèce.

Au sacrifice des soldats sur le front doit s'ajouter le sacrifice des civils à l'arrière, maintenus dans l'angoisse de perdre ceux qu'ils aiment dans une guerre qu'ils n'ont pas choisie, car il est aujourd'hui évident que personne ne partait la fleur au fusil, content d'aller en découdre avec les « Boches ». Bien au contraire, à Sainte Anne, comme ailleurs, les hommes mobilisés durant les premières semaines de guerre partent résignés avec le sens aigu du devoir, mais sans un patriotisme débordant car ils pensent tout d'abord à celles et ceux qu'ils laissent à l'arrière : femme, enfants, parents…tant de personnes qui sont abandonnées par celui qui doit partir.

Dès lors, c'est le parcours du combattant pour ces familles meurtries à l'arrière : les femmes doivent remplacer la main d'œuvre masculine qui est partie au front, les vieillards doivent reprendre du service d'abord à l'arrière où ils remplacent les jeunes dans les tâches quotidiennes dans les champs ou à l'usine. L'effort fourni par l'arrière est immense, à la hauteur du sacrifice du front militaire.

Tandis qu'au front, les poilus souffraient du froid, de la solitude et de la brutalité des combats, l'arrière se plaignait tout autant : privations dues au rationnement des denrées alimentaires, du charbon, du bois, des réquisitions répétées des autorités militaires afin de nourrir les soldats, l'effort doublé par la situation de la guerre. Cette situation est d'autant plus dure que les familles vivent l'actualité des combats avec anxiété, douleur et inquiétude.

Sainte Anne sur Gervonde, comme tant d'autres petites communes en Isère ou ailleurs en France, a vécu ce conflit comme une meurtrissure indélébile, la première, dans la vie de chaque habitant. Le monument aux morts est installé au cœur de la commune, place du Souvenir, tout proche de l'école, pour rappeler que la vie des communes est remplie de moments autant douloureux que joyeux, de communion et de recueillement, de fracas et de silence. De ce sacrifice reste le souvenir éternel et les cris d'enfants enjoués qui peuvent aujourd'hui vivre en paix.

Carlos Philippe de Sousa

En partenariat avec le Souvenir Français, huit écoles de l'ancien canton de St Jean de Bournay ont accepté de participer à un grand projet de chorale inter-écoles à l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918.
Plusieurs classes des écoles de Meyrieu les Etangs, Artas, Lieudieu, Savas-Mépin, Châtonnay, St Jean de Bournay, Ste Anne sur Gervonde et Beauvoir de Marc ont appris «La chanson de Craonne», «La Marseillaise» et «Novembre 18».
190 élèves se sont produits devant la population rassemblée au pied du monument aux morts de St Jean de Bournay le 11 novembre 2018, ils étaient revêtus de tee-shirts bleus, blancs, rouges formant ainsi le drapeau tricolore.
Grâce à ce rassemblement de nombreux enfants et leurs familles ont accompli leur devoir de mémoire.
Cet évènement exceptionnel marqua la fin des manifestations dans le cadre de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale.

Publicité

L'Essor Commercial

L'essor commercial est une association qui sert à promouvoir le commerce et l'artisanat local sur Châtonnay et Ste Anne sur Gervonde.
La diversité, la qualité de nos artisans et commerçants contribuent à garder vivant et actif le tissu économique et commercial de notre centre bourg.
Fort d'une quinzaine de commerces et d'une cinquantaine d'artisans, nos villages ne sont pas en reste, par rapport à d'autres.
Diverses manifestations vous sont proposées tout au long de l'année par une quinzaine d'entre nous, fidèles, membres actifs, dans la bonne humeur et la convivialité.
- Le retour de Serge Papagalli pour un One man show « Pourquoi ? Parce que ! » au gymnase de Châtonnay le 24 novembre, 500 places ont été vendues. Nos villages ruraux ont bien apprécié l'humour de Serge Papagalli qui a traité tous les sujets récurrents avec humour.
- Le dimanche 18 novembre, vente de boudin et de diots, Place du centre à Châtonnay. La foire disparait pour cause du peu d'engagement des forains qui réservaient des emplacements sans venir. Une histoire du village disparait pour ceux qui ont connu la popularité de cette foire de la St Martin, dommage mais on ne peut pas bloquer le village pour dix forains.
- Le samedi 1 décembre, passage du Père Noël avec stand pratiquement gratuit et offert par l'essor commercial, puisque seulement les huîtres sont vendues à prix coûtant. Petite nouveauté cette année, puisqu'un marché de Noël était organisé conjointement à la salle polyvalente. De nombreux exposants ont répondu présents avec des produits de Noël, aussi bien gastronomiques qu'artisanaux, et surtout des produits locaux.

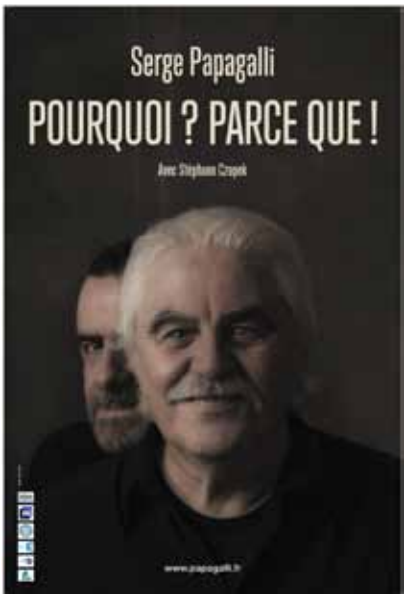

Une conjoncture compliquée peut mettre en péril ces petites entreprises ; alors, pour que nos villages restent en vie et ne deviennent pas des cités dortoirs, pensons artisanat et commerces de proximité.
N'hésitez pas à nous contacter, on a toujours besoin d'aide si vous venez de vous installer en activité artisanale ou commerciale ou autres, vous serez les bienvenus.

Ecole de Musique de Meyrieu les Etangs

Cette année encore le succès est au rendez-vous pour notre école de musique dont la quasi-totalité des cours sont au complet dès le premier trimestre! Notre chorale s'est très nettement renforcée et compte désormais 15 membres, nous avons acheté un second piano ainsi que divers instruments pour notre cours d'éveil musical, renouvelé une partie des accessoires de nos 2 batteries... et pour ce qui est des recrutements (grandement facilités par la notoriété de l'école!), nous avons eu le plaisir d'accueillir un second prof de piano, David, une nouvelle prof de chant, Muriel, également en charge de la chorale et de l'éveil musical, et un nouveau prof de batterie, Guillaume.
L'éveil musical se développe en faisant découvrir aux enfants les musiques et les instruments traditionnels du monde, et nous comptons créer pour le compléter une chorale d'enfants ouverte aux chanteurs en herbe de 6 à 12 ans. Nos cours individuels hebdomadaires de piano, accordéon, violon, flûte, chant, batterie, guitare, basse sont désormais complétés par des séances mensuelles en groupes de différents niveaux qui permettent à chacun de s'initier ou de se perfectionner à la pratique musicale en orchestre.
Nous organisons cette année deux évènements, où nous vous attendons nombreux:
■ Concert choral le week-end des 23 et 24 mars 2019 à la salle des fêtes de Meyrieu, où nous inviterons d'autres chorales de la région: le jour exact, samedi ou dimanche, sera choisi en fonction de leur disponibilité et annoncé sur notre site Internet (dont vous trouverez l'adresse sur la page Culture et loisirs du site de Meyrieu les Etangs, ou qui apparaît en tête de liste si vous faites une recherche sur « école de musique de Meyrieu »)
■ Concert de fin d'année samedi 15 juin 2019 en fin d'après-midi, gratuit et en plein air dans le jardin de la cure derrière l'église de Meyrieu, ou à la salle des fêtes en cas d'intempéries !

N'hésitez pas également à rejoindre les 6 Trablinots déjà inscrits dans notre école si vous avez envie de vous lancer dans la musique ! Une seule adresse pour nous contacter : edm.meyrieu@gmail.com.

Les Bouchons de l'Espoir

En 2018, vous avez été encore très nombreux à nous déposer vos bouchons pour l'association « Les bouchons de l'espoir »

Cette association collecte les bouchons en plastiques :

- bouchons plastiques d'eau, de lait, de boissons gazeuses…
- bouchons plastiques des bouteilles de produits d'entretien, de lessive, d'huile…
- bouchons de produits d'hygiène (gel douche, shampooing…)

Que deviennent les bouchons collectés ?

En 2018, 16 tonnes de bouchons ont été récoltées et chargées dans un camion au Centre technique municipal de Villefontaine puis direction VOVES (près de Chartres) à l'usine ATMOS pour leur recyclage. La revente des granulés aux plasturgistes permet de fabriquer des objets (caisse, mobilier, pièces automobile, abattant WC…)

L'argent de la vente permet de financer des projets liés au handicap :

- Opération de l'oreille pour Nathan (opération prévue en juillet 2019)
- Aménagement d'une voiture pour une personne handicapée
- Consultation et bilan autistique pour Adam
- Séance d'ergothérapie pour Molly

Manifestation

Une soirée théâtre s'est déroulée le samedi 1er décembre 2018 à Villefontaine. A cette occasion, la parole a été donnée aux adultes et aux parents des enfants qui ont été aidés pour qu'ils expliquent leur quotidien afin de sensibiliser le public.

Un site internet : www.lesbouchonsdel'espoir.fr (nord isère) est à votre disposition pour plus d'informations

Plus que jamais les petits bouchons en plastique redonnent des sourires !

Faites le savoir autour de vous !
D'avance merci pour votre geste !

Si vous souhaitez vous aussi participer à ces aides, vous pouvez déposer vos bouchons chez :
Edith et Pascal JOLY
114 route des 4 vents
Ste Anne Sur Gervonde
Tel : 04 74 58 32 67

DEPUIS 1933
CUSIN IMPRIMERIE
Imprimerie CUSIN
OFFSET - TYPO
PAO - Façonnage - Numérique
Z.A. la Combe - 38300 MEYRIÉ
Tél. 04 74 28 44 31 - Fax 04 74 43 20 71
www.imprimeriecusin.com

Publicité

Club des Sans Soucis

Cette association vieille de 44 années réunit les personnes retraitées, en couple ou seules chaque mercredi après-midi de 13H30 à 18H00, salle du bar à Châtonnay.

Des adhérents qui ne viennent pas seulement de Châtonnay, mais aussi de Sainte Anne Sur Gervonde, de Saint Jean de Bournay, de Meyrieu Les Etangs, de Chèzeneuve et la Côte Saint-André. Tous ensemble (30 à 35 adhérents les mercredis) un moment où on oublie son quotidien, mais surtout où l'on s'acharne à battre son adversaire aux jeux, un moment où l'on ne se fait pas de cadeau «la gagne est trop importante ». On se remémore des souvenirs, on partage ses petits soucis de santé, de jardinage, de véhicule... et bien d'autres choses partagées entre amis. C'est ensemble que l'on prend boissons, collations, des instants très appréciés et attendus.

Chaque année, encore beaucoup de nos Anciens ont dû faire face à des maux, parfois handicapants ou nécessitant une hospitalisation. Dans de tels cas, le club entier est chagriné. Michèle continue son traitement, Jeannot et Victor nous sont revenus souriants, Marcel et Arlette continuent leurs soins et sont en bonne voie de guérison, Guy reprend la pêche. Et tant d'autres, peut être bien mal en point, qui ne baissent pas les bras, tant que « La CANNE » suit. Il ne fait pas bon vieillir…paraît-il.

Paul BUENERD nous a quittés brusquement, Marie-Jo courageuse continue avec nous. Nos manifestations ont toutes été honorées avec succès. Nous sommes partis 2 jours en Camargue, hélas, tous nos adhérents n'ont pas

pu se joindre à nous.

Que tous les TRABLINOTS et TRABLINOTTES présents à nos manifestations soient sincèrement remerciés. Jean-Christian PIOLAT qui nous assure de sa fidélité, de son réconfort, de sa présence et de son soutien indispensable pour nos ANCIENS et aussi à notre belle association pour qu'elle perdure.

Les repas de chaque mois se font à la salle des Fêtes de Sainte Anne Sur Gervonde, qui est très fonctionnelle et facilite le travail, autant pour l'équipe dirigeante que pour les traiteurs. Pierre, principal acteur de ces bons moments, comment te remercier de tant de dévouement !!! Le bureau, l'ensemble des adhérents des Sans Soucis sensibles de l'aide apportée par la commune ne peuvent que se réjouir. Ils adressent à Monsieur le Maire, à son conseil municipal, aux employés municipaux, leurs sentiments de grande reconnaissance.

La Présidente des Sans Soucis

Janine Saunier

Publicité

SPAR
SUPERETTE CHAMPIEROISE
CHRISTEL & JULIO
82 ALLÉE DES ACCACIAS
38260 CHAMPIER
04 74 48 20 88
hdspar@gmail.com

Salon de Coiffure & Maquillage permanent
Sourcil' Hair
Avec et Sans RDV
Tél : 06 23 61 63 72

ACCA

Un local pour notre association.

Bien plus qu'un lieu de rassemblement, ce local va servir de petit laboratoire.

Depuis plusieurs saisons notre souhait était d'assurer le suivi sanitaire de nos prélèvements.

Monsieur le Maire et son conseil municipal, conscients de cette nécessité, nous ont mis à disposition une pièce désaffectée toute proche des bâtiments communaux.

C'est ainsi qu'a démarré notre projet ; le bénévolat et les dons ont fait le reste.

Chacun dans sa spécialité a apporté son savoir et ses compétences avec l'envie de permettre à notre association de perdurer.

Fort d'une gestion financière rigoureuse depuis de nombreuses années, la tâche n'en était que plus facile.

Quelques achats assurant le service du froid ont déjà permis à d'autres d'en profiter.

Un grand merci à tous les Bénévoles et connaissances qui ont oeuvré pour cette réalisation ; pour n'en citer que quelques-uns : Damien, Maurice, Jean Pierre ...

Bonne Année à tous

Amicale des Boules

Pour cette année, vu le peu de sociétaires joueurs de boules, la société a été mise en sommeil sur le plan départemental pour 2019 et de ce fait, n'organisera plus de concours officiel mais reste société locale avec une vingtaine de membres.

Seule une rencontre entre ses sociétaires et ses sympathisants sera organisée par l'Amicale des Boules, ce qu'elle avait déjà décrétée pour l'année 2018.

Le Président et son bureau
vous souhaitent une bonne et
heureuse année 2019.

Publicité

GACHET
Notre expérience au service de votre avenir
Carrières, Recyclage
Terrassement, Voirie, Réseaux
Beton Prêt à l'Emploi
Balayage, Aspiration
Déconstruction
GACHET Travaux Publics
CHAMPIER - Tél. 04 74 54 44 85
GACHET Granulats
ARTAS - Tél. 04 74 58 73 09
GILLONNAY - Tél. 04 74 20 31 97
GACHET Béton
ARTAS - Tél. 04 74 58 77 39
CHAPONNAY - Tél. 04 78 96 81 50
LA CÔTE ST ANDRÉ - Tél. 04 74 20 02 03
Siège social
30 Montée du Cordier - 38260 CHAMPIER
Tél. 04 74 54 44 85 - Fax : 04 74 54 45 96
contact@gachet.pro
www.gachet.pro

SERPOLET BIDAUD
ENERGIES RENOUVELABLES
www.poeles-serpolet-bidaud.fr
www.serpolet-bidaud.net

La Foulée Gervondine

Comme chaque année, le rendez-vous principal a été la course de Chateauvillain en Mai.

Tous les participants se sont retrouvés et une coupe a même été ramenée. Ensuite, plusieurs participations à d'autres courses comme le semi-marathon du Beaujolais.

Pour cela, l'entrainement est nécessaire et c'est généralement le dimanche matin que vous pouvez voir passer les coureurs.

L'équipe a été engagée également pour aider à la préparation de la randonnée de l'association Echange et Amitiés. D'ailleurs, Catherine, Laurent et Jean-Pierre n'ont pas eu peur de la pluie pour parcourir les 8 et 12 km le jour de la randonnée.

Toujours dans les prévisions, un nouveau Marathon est dans la tête des coureurs, mais il demande plus de préparation…

FNACA

Comité Chatonnay / Ste Anne

Le vendredi 12 octobre dernier, le Comité FNACA de Châtonnay/Ste Anne se réunissait pour sa 23ème Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Avec Guy Servet, Maire de Châtonnay, son adjoint Jean-Michel Nogueras et Claire Debost représentant le Maire de Ste Anne, les adhérents, leurs épouses et les veuves étaient quasiment au complet pour assister à cette assemblée.

Après la lecture des rapports moral et activités, le rapport de gestion a fait apparaître un bilan positif de l'année écoulée.

Les prévisionnels de gestion et d'activités pour l'année à venir ont été adoptés à l'unanimité.

L'assemblée s'est terminée par la remise officielle des nouveaux drapeaux offerts par la commune avant le traditionnel verre de l'amitié et casse-croûte de fin de journée, qui ont été également très appréciés.

Publicité

Les Poisons d'Avril

groupe Théâtre Année 2018.

Notre association « Les POISONS d'AVRIL » vient de fêter ses 10 ans d'existence !

Malgré une année 2017-2018 bien remplie par nos 3 représentations théâtrales, nous n'avons malheureusement pas pu vous présenter, en mai dernier, notre nouvelle pièce « BON ANNIVERSAIRE, QUAND MÊME » de Michel LE DALL, comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin municipal précédent.

En effet, un de nos membres ayant décidé de ne pas continuer pour des raisons personnelles, 2 solutions se sont imposées : trouver un remplaçant ou changer de pièce.

Grâce à quelques contacts, nous avons trouver une personne qui a bien voulu prendre le rôle manquant, ce qui a permis à l'ensemble du groupe de continuer à apprendre et à répéter cette pièce.

La première de la nouvelle pièce a eu lieu le 8 décembre à MAUBEC, sur invitation du comité des fêtes communal et nous étions sur la scène de NIVOLAS-VERMELLE le 12 janvier pour une seconde représentation.

Pour Ste ANNE SUR GERVONDE, nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes le samedi 4 mai 2019, pour vous présenter le fruit de nos répétions, toujours grâce à l'invitation des membres de la Bibliothèque municipale.

Pour tous renseignements, nous sommes en répétition le jeudi ou le vendredi soir à 20h30 à la salle des fêtes lorsqu'elle est disponible.

Vous pouvez aussi contacter Patrice PRECOMA au 06 70 88 16 78 ou Béatrice MICHARD.

Nous remercions la municipalité, les associations et le public, qui permettent au théâtre de s'exprimer dans nos campagnes.

Toute l'équipe des POISONS D'AVRIL vous souhaite une

Bonne & heureuse année 2019 à vous et vos proches.

Tennis club Sainte Anne sur Gervonde

Le bilan du tennis club se maintient.

L'initiation pour les enfants et adolescents de cet été qui a eu lieu de fin juin à fin juillet a connu une bonne participation et a été reconduite 1 semaine pour ceux qui le souhaitaient.

Ils étaient âgés de 6 à 12 ans répartis en 3 groupes de niveau. Cette initiation a été dispensée, sous un soleil généreux par Cyrille, jeune adhérent du club. En fin de saison, tous les participants ont eu un goûter et une récompense.

Cette activité sera reconduite l'an prochain, avec nous l'espérons le même taux de participation.

Très bonne Année à tous

Association Loisirs et Montagne St Jean de Bournay

L'association sportive Loisirs et Montagne de St Jean de Bournay vous propose des sorties en montagne tout au long de l'hiver pour faire du ski, de la raquette, de la randonnée ou simplement profiter d'une belle journée à la neige en famille.

Nous proposons également de la location de matériel de ski de piste. Les permanences de l'association ont lieu tous les jeudis de 19h à 20h au local situé Place du marché, rue Joseph Chavrier à Saint Jean de Bournay.

Nous vous attendons nombreux pour profiter de l'hiver avec nous.

Calendrier :

- Samedi 05 Janvier	L'Alpe d'Huez	Départ à 7h00
- Samedi 12 Janvier	Saint François/ Valmorel	Départ à 6h30
- Samedi 26 Janvier	Méribel Mottaret	Départ à 6h30
- Dimanche 03 Février	La Clusaz	Départ à 6h45
- Samedi 16 Février	Le Corbier (Les Sybelles)	Départ à 6h30
- Samedi 23 Février	Les Saisies	Départ à 6h30
- Samedi 02 Mars	Les Karellis	Départ à 6h30
- Samedi 16 Mars	Saint François/ Valmorel	Départ à 6h30
- Samedi 23 Mars	Val Thorens	Départ à 6h00

Pour tout renseignement,

Tel : 04 74 58 50 74 ou 06 51 74 59 38 ou par email : skiloisirsmontagne@orange.fr

Club Cycliste Châtonnay Sainte-Anne

Après plus de quinze ans d'existence, le club, affilié depuis l'an dernier à la fédération FSGT du Rhône, continue son bonhomme de chemin, avec un effectif stable d'une vingtaine de licenciés.

Au cours de la saison, neuf coureurs de Châtonnay Sainte- Anne ont participé à 24 courses dans le comité FSGT du Rhône, soit 76 dossards portés aux couleurs des deux communes ! Ils sont montés à quinze reprises sur des podiums et ont accumulé dix-sept places dans les cinq premiers, participant à différents championnats : championnat départemental FSGT de contre la montre à Corbas, National FSGT à St Gengoux le National, dans la Saône et Loire, championnat départemental à Echalas.

Au regard du nombre restreint de compétiteurs, les résultats de l'année 2018 sont d'ailleurs assez exceptionnels, puisque les coureurs du club ont glané sept victoires dans leurs catégories respectives :

Ludovic Oddoux a cumulé une victoire au Trophée Christian Dorme à Corcelles en Beaujolais, une victoire d'étape et le classement général de la Route de Saône et Loire.

Eric Negrello a remporté une victoire au Prix du parc technologique de St-Priest; Louis Vincendon a triomphé au Grand prix cycliste de Tullins et Jean François Chirpaz s'est imposé au Prix Dalkia & Marcel Houël à Venissieux

Christian Vidal quant à lui, a remporté dans sa catégorie le classement général du Challenge Cyclo'Tour Rotor, un challenge regroupant six belles épreuves cyclosportives de France.

Mais le club, ce n'est pas que la compétition !

Au cours de l'année 2018, les maillots aux couleurs de Châtonnay et de Sainte-Anne ont parcouru plus de 80 000 kilomètres sur les routes de notre région et d'ailleurs, tandis qu'un groupe de vététistes passionnés arpentait les sous-bois.

Chaque mercredi et chaque samedi une sortie sportive et conviviale regroupe les adhérents qui le souhaitent.

Le départ, désormais fixé à 13 heures 30, a toujours lieu place de la mairie à Châtonnay.

Venez nous rejoindre sans appréhension : les plus fougueux attendent les plus sages !...

http://3csa.free.fr/

Entente Football Des Etangs

Le club de l'Entente Football des Etangs vient de démarrer sa 12ème saison sportive après avoir fêté en juin dernier les 10 ans du club avec une journée mémorable qui avait débuté par un grand tournoi U10/U11 mettant en jeu le challenge Baby Tourral et le challenge Coutout Mathis en l'honneur de ces 2 fidèles licenciés EFDE trop tôt disparus dans des circonstances dramatiques pour tous.

Journée qui s'est poursuivie par un match de football bien sympathique entre les « anciens » et premiers licenciés seniors du club de l'EFDE et ceux d'aujourd'hui où les anciens ont pris le dessus sur les plus jeunes. Anniversaire qui s'est terminé par un repas dansant au gymnase de Chatonnay réunissant plus de 150 personnes (licenciés EFDE) et où l'historique du club fut retracé avec 510 joueurs (toutes catégories de licenciés confondues) ayant porté le maillot violet.

Equipe U6-U7

Nouvelle saison sportive avec un regain d'intérêt chez les jeunes, sûrement l'effet coupe du monde et la magnifique victoire de nos Bleus attendue par tant de générations de footeux ! Hélas, une chute chez nos seniors où certains ont soit arrêté, soit demandé un changement de club en pensant que l'herbe était plus verte ailleurs, laissant le club et leurs copains dans un certain désarroi au vu des résultats pourtant obtenus depuis ces 11 années, avec rappelons-le le plus haut niveau jamais atteint pour l'EFDE qui a su se hisser en 10 ans sur le deuxième niveau du Championnat Départemental de l'Isère , rebaptisé D2 (Départemental 2, ex Promotion d'Excellence). L'équipe Réserve ayant fini à la 4ème place en D5 (ex 3ème Division) , un de ses meilleurs classement à ce niveau !

Equipes jeunes :

Avec déjà 85 licences jeunes enregistrées, le club sait que l'avenir est assuré même s'il faut traverser un cap difficile cette année avec la présence d'une seule équipe SENIORS engagée en D3.

Beaucoup d'effectifs dans les catégories jeunes U6, U7, U8, U9, U10, U11, U12, U13, U14 , U15 et U17.

Toutes ces équipes bénéficient d'éducateurs chevronnés et passionnés : Alisson D'Haene, Maxence Balluto, et Pierre Durao (U6/U7), Yannick Cochard, Christophe Chapel et Morgan Vandevyvère (U8/U9), Sébastien Gerlero, Yannick Fouest et Abdelhalim Séfiane (U10/U11), Laurent Mirabel et Cyrille Michard (U12/U13), Christophe Bossy et Emiliano Durao pour les U14/U15 et les U16/U17, aidés des éducateurs de l'E.C.B.F. qui jouent avec eux en entente.

Beaucoup de parents les accompagnent et les encouragent les samedis. Merci à eux pour tout leur soutien.

Les catégories de U6 à U11 jouent en plateau les samedis où seul le plaisir de se rencontrer compte, tout en améliorant leur technique avec le ballon; beaucoup de belles rencontres et d'assiduité aux entraînements. De belles victoires enchaînées : ce qui est prometteur pour l'avenir avec de belles « pépites » comme on dit dans ce milieu.

Equipe U8-U9

Les U13 disputent le championnat Départemental au niveau 3 dans une poule relevée dans une pemière phase d'automne en visant le niveau 2 pour la phase du printemps.

Les U15 et les U17 évoluent en Départemental au niveau 3 en entente avec le club voisin de l'E.C.B.F. (Eclose, Chateauvillain Badinières) et ont le même objectif que les U13, monter d'un niveau en fin de saison..

C'est Daniel Henry qui assure le suivi administratif de toutes ces équipes jeunes avec le secrétaire, coordonne les éducateurs et gère également le suivi sportif (gestion des plateaux) pour les catégories jeunes, tout en aidant les jeunes éducateurs pour encadrer les grands groupes de joueurs. Un grand merci à lui pour cet investissement au club et sa passion qu'il fait partager depuis de longues années.

Equipes seniors :

Une seule équipe SENIORS jouera donc en D3 (Départementale 3) suite à sa descente de la saison écoulée, faute de véritables buteurs pour concrétiser les possessions de balles et le jeu technique pourtant développé vers l'avant.

A cette équipe Séniors s'ajoutent trois équipes Vétérans (2 équipes qui jouent à 8 et 1 équipe qui joue à 11) qui ont gardé tout leur amour pour le foot et partagent ensemble de bons moments de convivialité après les rencontres du soir.

Les Vétérans à 8 viseront une nouvelle fois un bon parcours dans la coupe de leur catégorie où ils ont échoué l'an dernier en demi-finale face aux vainqueurs 2018 de l'entente Moirans/Voiron qu'ils avaient battus en finale à Estrablin de cette même coupe il y a 2 ans.

C'est Laurent Mirabel, autre passionné du foot qui a accepté depuis la mi-saison dernière 2017/2018 cette mis-

sion d'entraîneur auprès de tous les seniors. Souhaitons-lui la réussite cette année, malgré un effectif limité. Il sait comme ses troupes que ce sera compliqué, mais l'objectif du maintien semble envisageable au vu des premières rencontres disputées et surtout de leur motivation à tout donner pour le club et pour également donner tort à tous ceux qui sont partis sans raison valable et souvent pour jouer à un niveau du District plus bas.

L'équipe est suivie les dimanches par le Président Frédéric Michard, Laurent Guillot, Alisson D'Haene, autre passionnée qui ne compte pas son temps pour nos sportifs et Louis Vivier, Evelyne gérant l'intendance avec Fred.

L'équipe visera une nouvelle fois la première place du challenge de la sportivité par équipe du District de l'Isère, remporté l'an dernier par l'équipe Première en D2 ainsi que celui remporté par l'équipe des U17, témoignant par là de la défense par nos sportifs des valeurs portées par le club de l'EFDE, valeurs inaltérables qui sont celles du fair-play et du respect de l'adversaire.

Equipe U10-U11

La Présidence de l'E.F.D.E. est assurée par Frédéric Michard qui poursuit son dévouement pour la réussite du club sans compter son temps, avec tous les autres membres du Bureau qui l'entourent. Un grand merci à lui malgré les difficultés d'aujourd'hui pour nos SENIORS.

Remercions tous les bénévoles qui assurent les tâches de l'ombre : trésorier, traçage ou tonte des terrains, arbitres du club, responsable communication, responsable équipement, boutique, secrétaires, correspondant, responsables des buvettes dans les 3 villages sans qui rien ne se ferait, reporters qui transfèrent sur la boîte mail du club les compte-rendus sportifs de leurs équipes toujours très attendus par tous !

Merci à tous les sponsors et assureurs qui s'investissent pour le club : jeux de maillots, suvêtements ou autres tenues sportives qui permettent d'équiper tous nos licenciés, lots pour le loto et autres encarts publicitaires sur les calendriers.

Remercions vivement les municipalités qui soutiennent le club de l'Entente Football des Etangs pour tous leurs efforts financiers effectués en direction de nos sportifs (entretien et tonte des terrains, nettoyage des vestiaires, éclairage des terrains ainsi que leurs subventions versées). Sans ces aides tout au long de l'année et cette bonne coopération, il serait difficile de travailler dans de bonnes conditions et de faire évoluer et rayonner le club.

Le club remercie tous les supporters présents les week-ends autour des surfaces de jeu soit à Chatonnay, soit à Meyrieu-les-Etangs, soit à Sainte Anne/Gervonde : l'alternance est pratiquée, tout comme les lieux d'entraînement.

La boutique « new look » de l'EFDE aux vestiaires de Chatonnay vous propose tous ses produits et équipements estampilés avec le logo de l'EFDE (survêtements, gants, maillots, bonnets, parkas, sacs, écharpe, etc). Il y en a pour tous.

Le club de l'EFDE vous donne rendez-vous pour toutes les manifestations qu'il organise : matinée boudin-diots (Dimanche 25 novembre), le loto (Dimanche 23 décembre), le tournoi Vétérans en salle (vendredi 18 janvier), le tournoi U10/U11 en salle du Samedi 26 Janvier, le tournoi U8/U9 le lundi 10 Juin (Pentecôte) et les tournois Baby Tourral et Mathis Coutout (samedi 22 juin).

Le club vous remercie déjà pour votre présence à toutes ces manifestations, sans oublier l'accueil réservé à nos violets lors de la distribution des calendriers de la nouvelle année 2019 qui vous seront également proposés.

Bonne saison sportive à tous !

Longue vie à l'Entente Foot Des Etangs !

Le Bureau.

Publicité

Entreprise de Travaux Agricoles
SIMON Guillaume

06 85 43 54 82 38440 Ste Anne sur Gervonde
simon.guillaume38@orange.fr

N. CIOLFI
ATELIER
DE
COIFFURE
EST. 2016

DU LUNDI AU SAMEDI SUR R.D.V. UNIQUEMENT
06 95 28 02 25

78, CHEMIN DE LA MOLIÈRE, 38300 TRAMOLÉ

Amicale des Donneurs de Sang de St Jean de Bournay et sa région

L'Amicale des Donneurs de Sang de St Jean de Bournay et sa Région est ravie de vous retrouver pour vous donner les nouvelles de cette année.

Résultats de nos différentes collectes :

- Vendredi 20 Octobre 2017 : 156 personnes se sont présentées et 142 personnes ont été prélevées dont 4 nouveaux donneurs et 1 jeune.
- Mercredi 20 Décembre 2017 : 139 personnes se sont présentées et 117 donneurs ont été prélevés dont 4 nouveaux donneurs et 1 jeune.
- Vendredi 16 Février 2018 : 127 personnes se sont présentées et 114 personnes ont été prélevés dont 7 nouveaux donneurs.
- Vendredi 18 Mai 2018 : 175 personnes se sont présentées, 158 personnes ont été prélevées, dont 7 nouveaux donneurs.
- Vendredi 17 Aout 2018 : 178 donneurs se sont présentés, 152 donneurs ont été prélevés en sang total, dont 16 nouveaux donneurs.

A l'heure ou des appels aux dons sont faits régulièrement dans les médias nous constatons quand même que 20% des personnes lors des collectes sont refusées.

Nos manifestations :

- Le Mardi 13 Novembre 2017 l'Amicale a eu le plaisir d'accompagner Mr Patrick Serclerat au Château de Vizille à l'invitation de l'EFS pour la remise de la médaille des 100 dons.
- Le Jeudi 08 Février 2018 l'Amicale a participé à la Réunion Annuelle de l'EFS Auvergne Rhône Alpes à St Georges d'Espéranche. Au cours de cette réunion un bilan sur le don de sang fut donné ainsi que les explications concernant le manque de médecins et d'infirmiers au sein de l'EFS. Et une présentation du nouveau site de Décines nous fut présenté.
- Vendredi 06 Avril 2018 a eu lieu notre Assemblée Générale au cours de laquelle un bilan moral et financier a été exposé. Le Président remercie tous les maires présents ou leur représentant et il remercie de nouveau Daniel Cheminel ainsi que le conseil pour le prêt des salles tout au long de l'année. Bruno donne ensuite la parole à Daniel Cheminel maire de Saint Jean de Bournay. Mr le maire précise que le don de sang c'est la vie et que sans les amicales il n'y aurait pas autant de donneurs. Il lance un appel aux jeunes pour devenir bénévoles au sein des associations. Il remercie Serge Pizzera pour avoir su mener à bien l'association et de laisser l'association en bonne santé à Bruno Bouvard.

Nous passons ensuite à la réélection du bureau les personnes sortantes sont Mme Isabelle Quemin, Messieurs René Blanchin, Roger Patural et Martial Putoud. Monsieur Patrick Seclérat a demandé à faire partie des membres de l'Amicale. Les personnes sont réélues et nous souhaitons la bienvenue à Patrick. La parole est donnée ensuite à Janine Barbier (présidente de l'UD 38) remerciements à tous et à tous les membres du bureau, les bénévoles ainsi que les donneurs. Elle a toujours un plaisir immense de venir à notre assemblée générale. Elle nous remercie pour notre présence à Vizille pour la remise de la médaille des 100 dons. Elle nous donne des informations concernant les manifestations de l'Union Départementale 38 au cours de 2018. Mme Marie Odile Massardier (planification des collectes à l'EFS de Lyon) remercie toutes les personnes pour leur présence lors de cette Assemblée Générale. Elle nous présente grâce à un petit film le nouveau plateau technique de l'EFS Lyon qui se trouve maintenant à Décines

Mr Georges Colombier (député honoraire). Il remercie l'assemblée. Il remercie Bruno Bouvard d'avoir pris la suite de Serge Pizzera (15 ans en tant que président) car cela aurait été dommage que l'amicale s'arrête. L'amicale est un lien important entre le donneur et l'EFS. Un remerciement chaleureux à Serge ainsi qu'à Roger Guillot pour leur présence ce soir et ce qu'ils ont apporté à l'amicale. C'est toujours un plaisir pour lui de remettre cette coupe qui permet un moment de convivialités.

Mr Yannick Neuder (Chef du Pôle Cardiovasculaire du CHU de Grenoble et Président de la Communauté des Communes de Bièvre Isère) remercie l'assemblée. C'est vrai que pour lui le don du sang lui parle particulièrement au vu de son métier et que sans les donneurs beaucoup de vies ne seraient pas sauvées. C'est toujours pour lui un plaisir d'être parmi les donneurs et les bénévoles. Il remercie Serge Pizzera l'ancien président et souhaite une bonne continuation à Bruno Bouvard.

Les personnes diplômées sont :

Mmes Lamoury Michelle, Bouvier Martine et Michel Colette (60 dons niveau 5 pour les femmes), Mrs Bienvenu Michel, Borde Maurice, Michon Hubert (75 dons niveau 4 pour les hommes), Mmes Malpel Brigitte, Beguerie Elisabeth, Pilloix Catherine, Mentigazzi Yvette, Kaczorowski Dominique, Claie Catherine (45 dons niveau 4 pour les femmes) et Mr Ilias Porcher pour ses 2 dons avant 20 ans.

Mr Patrick Serclérat honoré pour ses 100 dons et Mr Martin Pichon pour sa fin de don.

La Coupe Georges Colombier a été remise à la commune de Meyrieu les Etangs.

■ Dimanche 22 Juillet a eu lieu notre Repas Champêtre au Club Housse Jacques Berthier. Ce fut une belle réussite, une centaine de personnes ont pu se régaler. Après le repas, certains cherchaient l'ombre, les autres participaient au concours de pétanque.

Différents challenges et coupes ont été remis. Les enfants étaient heureux et fiers de recevoir une médaille. Tout ce petit monde avec les adultes terminait la soirée en finissant les restes.

Nos différentes manifestations à venir :

Samedi 02 Mars 2019 : Repas Dansant
Vendredi 05Avril 2019 : Assemblée Générale
Dimanche 21 Juillet 2019 : Voyage

Nos différentes collectes :

Horaires : de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h

- Vendredi 22 février
- Vendredi 17 Mai
- Vendredi 16 Août
- Vendredi 18 Octobre
- Jeudi 19 Décembre

PARTAGEZ UN CADEAU UNIQUE……..DONNEZ DU SANG, DONNEZ LA VIE

La Gaule Gervondine

Notre rivière la Gervonde n'a pas échappé au caprice du temps, elle a souffert du manque de pluie.
Mais heureusement, les truites sont toujours présentes. Elles résistent car elles trouvent refuge dans les différents trous ou racines tout au long de la rivière.
La Gervonde regorge de petites truitelles ce qui démontre que l'eau est saine.
Un contrôle a été effectué : les résultats montrent que l'eau de la rivière est bien oxygénée et que sa température est dans la moyenne haute du fait de l'existence de différents étangs en amont.
Lors d'une pêche électrique dans le secteur des Marais sur Meyrieu, nous avons comptabilisé des alevins, des truitelles Fario, des truites sauvages Fario, des truites Arc en ciel et quelques écrevisses.
Tous ces poissons ont été relâchés. Ils vont poursuivre leur croissance pour notre plus grand plaisir et peut être le vôtre.
Alors à vos cannes !

Schéma de la rivière « La Gervonde » sur les 2 communes

Afin de préserver l'identité des communes de Ste Anne sur Gervonde et de Meyrieu les Etangs, mais également dans un souci de préservation des terrains agricoles, la société réfléchi sur le bien-fondé de rester affilié à la fédération de pêche.
Date d'ouverture de la pêche 2019 : Samedi 09 Mars 2019

Publicité

La Petite Frange
04 74 58 35 43
26, Rue des Tisserands, 38440 Châtonnay

BELFILS FRECHET SAS
Maçonnerie
Neuf & Rénovation
Pisé et Pierre
600 Route du Moulin
38440 MEYRIEU-LES-ETANGS
06 61 80 17 90
maconnerie.belfils@orange.fr
siret : 824 316 996 00019

Les Acteurs Economiques de Notre Village

CAPREOLUS DEVT
Patrick BORJA
708 Montée d'Estrablin
06 15 03 47 05
SOLUTIONS INFORMATIQUES
DEPANNAGE - SITE WEB

MPX PHOTOGRAPHIE
Magalie Patroix
344 Chemin des Buissons
06 77 36 12 88
PHOTOGRAPHE

TAXI LEROY
124 Route de Culin
04 27 87 68 45
TAXI

LE VIN EN 3D
Jean Jacques & Claire DEBOST
120 Route du bin
06 80 93 23 07
NEGOCIANT EN VINS

LES SAVEURS DU COCHON
Grégory ANDRE
15 Chemin du Champ
04 74 59 12 47 - 06 10 70 36 38
BOUCHER CHARCUTIER
SUR MARCHES

RESTAURANT ROLLAND
650 Route de Chatonnay
04 74 58 36 32
BAR - RESTAURANT - EPICERIE

PASSION TRAITEUR
Jean Pierre LIGIER
124 Route du Bin
06 24 12 14 25
SERVICE TRAITEUR

LEMONON TP
Jérôme LEMONON
Le Pellet
06 08 34 03 97
TERRASSEMENT

AB2C
Anthony BIDAUD
75 montée du Village
06 21 24 64 13
CHARPENTE / COUVERTURE

SIMON GUILLAUME
54 Route du bin
04 74 58 34 98
Entreprise de travaux agricoles

BERTHIER REMI
555 Chemin de Bellecour
06 72 52 13 91
MARECHAL FERRAND

GAEC DU PRINTEMPS
Pascal Garnier, Christian Rajon, David Rajon.
898 Route du Printemps
04 74 54 58 77
AGRICULTEUR Production
Laitière et Céréalier

JOLY VALENTIN
114 Route des 4 Vents
06 78 48 78 54
AGRICULTEUR Eleveur

PELLET FRANCOIS
145 Route du Bin
04 74 58 33 73
AGRICULTEUR Céréalier

NEPTUNE LUMIERE
ELECTRONIQUE DAUPHINOISE
Stéphane JEBABLI
90 Route du Stade
04 74 56 11 70
LEDS pour Aquarium

LS PARTNER
Jean Philippe LE SAUX
283 Route de Chatonnay
06 86 46 07 53
Agt COMMERCIAL en prod. de traitnt de surface, dépoussièrage, dépollution.

D'autres entrepreneurs résident sur notre commune et ont leur siège social sur d'autres communes ; félicitons les également pour leur goût d'entreprendre.

Métiers de service | Métiers de bouche | Métiers du bâtiment
Métiers de l'agriculture | Métiers de l'industrie

Annuaire des Associations de Ste-Anne-sur-Gervonde

COMITÉ DES FÊTES
Présidente : Annie SIMON
54 Route du Bin
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 74 58 34 98

ÉCHANGES ET AMITIÉS
Président : Pascal COMPIGNE
160 Route du Stade
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 06 07 98 21 61

ADMR LES NENUPHARS
Référente : Ginette PELLET
231 Route de Culin
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 74 58 36 88

TENNIS CLUB
Présidente : Beatrice MICHARD
201 Montée d'Estrablin
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 74 58 34 55

ESSOR COMMERCIAL
Jean Michel NOGUERAS
38440 Chatonnay
☎ 04 74 59 35 65

ACCA
Président : Eddy Pompilio
Route de Beau Soleil
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎06 34 10 53 41

CLUB DES SANS SOUCIS
Présidente : Janine SAUNIER
☎ 04 74 78 16 12

CLUB CYCLISTE CHATONNAY STE-ANNE 3CSA
Président : Didier Quereyron
Mairie
38440 Chatonnay

LA GAULE GERVONDINE
Contact : Jean Christian PERROT
☎ 06 68 35 28 24

LES AMIS DU LIVRE / BIBLIOTHÈQUE
Présidente : Florence RAJON
898 route du Printemps
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 74 58 34 14

Paroisse St Hugues de Bonnevaux RELAIS DES ETANGS
Edith JOLY
114 route des 4 vents
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 74 58 32 67

EFDE Entente Football Des Etangs
Président : Frédéric MICHARD
690 Montée Estrablin
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 06 27 34 06 23

LES PARENTS D' ELEVES
Président : Alexandre RIVIER
99 route du Ginet
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 06 09 26 44 96

CLUB DES BOULISTES
Président : Gilbert RAJON
8 Chemin de Mirebois
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 04 74 58 34 40

LA TRABLINOTTE
Présidente : Emilie Promé
38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
☎ 06 89 56 02 54

FNACA
Président : Claude MARTIN
Mollard Robin
38440 Chatonnay
☎ 04 74 84 56 04

LES POISONS D'AVRIL
Président : Patrice PRECOMA
56 pass Louvières
38300 CULIN
☎ 04 74 92 02 88

Nous remercions tous les responsables des associations pour la rédaction des articles et la fourniture des photos.

Calendrier des fêtes 2019

Sainte Anne Sur Gervonde - Châtonnay

Janvier

Vendredi	4	Vœux du maire Ste Anne - Salle des Fêtes
Samedi	5	Vœux du maire Châtonnay - Salle Polyvalente
Samedi	12	Loto de l'école de Ste Anne - Gymnase
Dimanche	13	Animation ACCA Ste Anne
Vendredi	18	Tournoi foot EFDE - Gymnase
Sameddi	26	Concert Accordéon Club + Tirage des rois - Eglise + Salle du Bar
		Tournoi EFDE - Journée - Gymnase
Dimanche	27	LOTO – Concours coinche – Résidence 4 Vallées
		Diots BCSE - Place du centre

Février

Samedi	2	Fête de la Saint Blaise - Eglise Sainte Anne
Dimanche	10	Thé dansant des Sans Soucis - Salle Polyvalente
Samedi	23	Soirée théâtre – Accordéon Club - Salle polyvalente
Dimanche	24	Boudin FNACA - Salle dur bar Châtonnay

Mars

Sam. et Dim.	2 et 3	Exposition ACCA sur le renard - Salle polyvalente + gymnase
Samedi	9	Animation Parents d'élèves Ste Anne - Salle polyvalente
Dimanche	17	Concours de coinche Club des Sans soucis - Salle polyvalente
Mardi	19	Commémoration FNACA Ste Anne/Châtonnay - Ste Anne
Dimanche	24	Théâtre organisé par « Bien vivre aux 4 vallées » - Salle polyv.
Dimanche	31	La Troupe – spectacle enfant - Salle polyvalente

Avril

Dimanche	07	Randonnée Echanges et Amitiés de Ste Anne - Ste Anne
Mercredi	10	Repas Club des Sans soucis - Salle des fêtes Ste Anne
Samedi	27	Journée du Souvenir de la FNACA - Salle des fêtes Ste Anne
Samedi	27	Soirée théâtre – LA TROUPE - Salle polyvalente
Dimanche	28	Après-midi théâtre LA TROUPE - Salle polyvalente

Mai

Samedi	04	Soirée théâtre Les Amis du Livre - Salle des fêtes de Ste Anne
Mercredi	08	Commémoration Ste Anne / Châtonnay - Salle du Bar
Samedi	11	Exposition peinture Art'Monie - Mairie
Dimanche	11	Exposition peinture Art'Monie - Mairie

Juin

Lundi	10	Tournoi EFDE - Stade G. Cecillon
Vendredi	14	AG EFDE - Salle des fêtes de Ste Anne
Samedi	22	Tournoi EFDE - Stade G. Cecillon
Samedi	29	Kermesse Ecole Ste Anne - Ste Anne
Dimanche	30	Fête d'été Bien vivre aux 4 Vallées - Résidence 4 Vallées

Juillet

Vendredi	12	Piqune-nique FNACA - Salle des fêtes Ste Anne
Ven. au Lun.	26 au 29	Vogue Châtonnay

Septembre

Dimanche	02	Randonnée BCSE – Départ Place de la Mairie

Octobre

Samedi	12	Concert Accordéon Club - Salle polyvalente
Dimanche	13	Boudins du Club des Sans soucis - Préau Mairie + Salle du Bar
Dimanche	20	Repas des classes en 09 Ste Anne - Ste Anne
		Diots 4X4 loisirs et passion - Préau Mairie
Vendredi	25	Réunion calendrier des fêtes - Salle polyvalente
Dimanche	27	Diots Boules de Ste Anne - Stade Ste Anne

Novembre

Samedi	9	Soirée théâtre La Troupe - Salle polyvalente
Dimanche	10	Boudins des parents d'élèves de Ste Anne - Ste Anne
Lundi	11	Commémoration Châtonnay – Ste Anne -Salle des fêtes SteAnne
Samedi	17	Exposition Club Créations artistiques - Mairie
Dimanche	18	Exposition Club Créations artistiques - Mairie
		Boudins de l'Essor Commercial - Place du centre
Samedi	23	Soirée « Les Amis du Livre » - Salle des fêtes Ste Anne
		Echange et Amitiés – Huîtres et sapins - Salle des fêtes Ste Anne
Dimanche	24	Boudins EFDE - Ste Anne

Décembre

Samedi	07	Père Noël Essor commercial - Salle polyvalente
		Téléthon Chatonnay – Ste Anne/Gervonde -Salle polyvalente
		Vente de sapins du Sou des Ecoles - Place du Centre
Dimanche	08	Diots FNACA - Ste Anne
Dimanche	29	Loto EFDE - Gymnase

COMMUNE DE
SAINTE ANNE SUR GERVONDE

Mairie de Sainte-Anne-sur-Gervonde
1 place de la Liberté - 38440 Sainte-Anne-sur-Gervonde
Tél. : 04 74 58 36 33 - Fax : 04 74 53 94 51 - email : ste-anne-mairie@orange.fr
https://sainte-anne-sur-gervonde.fr